



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de la santé et des services sociaux**

**Le vendredi 11 février 2022 — Vol. 46 N° 7**

Interpellation : Manque d'anticipation, incohérence et  
volte-face : les Québécois font les frais de la gestion  
de la pandémie de la COVID-19 par le gouvernement  
caquiste

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---

**2022**

**Commission de la santé et des services sociaux**

**Le vendredi 11 février 2022 — Vol. 46 N° 7**

**Table des matières**

Exposé du sujet M. Monsef Derraji	1
Réponse du ministre M. Christian Dubé	2
Argumentation	4
Conclusions M. Christian Dubé M. Monsef Derraji	16 16 17

**Autres intervenants**

M. Luc Provençal, président

Mme Nancy Guillemette  
Mme Isabelle Lecours  
M. Vincent Marissal  
M. Louis-Charles Thouin  
M. Joël Arseneau

Le vendredi 11 février 2022 — Vol. 46 N° 7

**Interpellation : Manque d'anticipation, incohérence et volte-face : les Québécois font les frais de la gestion de la pandémie de la COVID-19 par le gouvernement caquiste**

*(Dix heures cinq minutes)*

**Le Président (M. Provençal) :** Bonjour à tous. Je déclare la séance de la Commission de la santé des services sociaux ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Nelligan au ministre de la Santé et des Services sociaux sur le sujet suivant : Manque d'anticipation, incohérence et volte-face : les Québécois font les frais de la gestion de la pandémie de la COVID-19 par le gouvernement caquiste.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

**Le Secrétaire :** Oui, M. le Président. Mme Blais (Abitibi-Ouest) est remplacée par M. Thouin (Rousseau).

**Le Président (M. Provençal) :** Merci. Je comprends qu'il y a une entente à l'effet que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième série d'interventions, alors que le troisième groupe d'opposition interviendra lors de la cinquième série d'interventions. Je vous rappelle que le débat ne peut, à moins d'un consentement, dépasser midi. Comme la séance a débuté à 10 h 05, y a-t-il consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de midi, soit jusqu'à 12 h 05? Consentement. Merci.

M. le député de Nelligan, je vous cède la parole pour le premier 10 minutes.

### **Exposé du sujet**

#### **M. Monsef Derraji**

**M. Derraji :** Merci, M. le Président. Bonjour, M. le ministre. Bonjour, chers collègues membres du Parlement. Bonjour, mes chers collègues, le deuxième groupe et troisième groupe de l'opposition.

Aujourd'hui, vous l'avez très bien mentionné, M. le Président, c'est pour parler du manque d'anticipation, de l'incohérence et les volte-faces. Et les Québécois ont payé les frais de la gestion de la pandémie et surtout, surtout, ce que nous avons tous vécu au mois de décembre. Ce que nous avons vécu l'automne dernier était très difficile, et je vais me permettre de rappeler aux Québécois les contradictions de ce gouvernement et comment ils ont perdu le contrôle faute d'anticipation et de préparation.

Pourquoi je vais commencer avec cette énumération, M. le Président? Parce que le but de l'interpellation aujourd'hui, c'est comment le gouvernement doit rassurer la population, comment le gouvernement doit tout mettre en place pour nous éviter la même situation que nous avons tous vécu au mois de décembre.

1er novembre, nous étions à 477 nouveaux cas, un taux de positivité de l'ordre de 1,8 %. 9 novembre, huit jours après, le premier cas confirmé connu d'infection par Omicron a été identifié sur un échantillon prélevé le 9 novembre au Botswana. 26 novembre, l'OMS a désigné le variant Omicron comme variant préoccupant. Omicron présente plusieurs mutations susceptibles d'avoir un impact sur son comportement, par exemple sur la facilité avec laquelle il se propage. Donc, on le savait que la propagation avec Omicron est très importante et la gravité de la maladie qu'il provoque. 29 novembre, au Québec, 900 nouveaux cas, positivité de 3 %. Le premier cas de variant Omicron, au Québec, a été confirmé par séquençage du génome le 29 novembre.

Le premier ministre aimerait, au même moment, aimerait que les Québécois puissent se réunir jusqu'à 25 personnes. Donc, quand on me dit : On écoute la Santé publique, j'aimerais bien savoir de quelle santé publique s'agit-il.

1er décembre, pourcentage de positivité, 3,6 %, 1 200 cas. Le ministre de la Santé ne formule pas le souhait que des rassemblements de 20 à 25 personnes soient permis, contrairement au premier ministre. 2 décembre, pourcentage de positivité, 4 %. Appel à la prudence, lancé par le ministre de la Santé, d'un bond du nombre de cas COVID. 7 décembre, on passe de 4 % à 4,2 %, 1 500 cas. En point de presse, le ministre de la Santé annonce : On vous laisse aller jusqu'à 20 personnes. On vous laisse aller jusqu'à 20 personnes, mais vous n'êtes pas obligés à le faire si vous prévoyez d'être moins. On donne ici une liberté contrôlée. 15 décembre, le double des cas, entre le 7 et le 15, 3 300 nouveaux cas, pourcentage de positivité 7,4 %. Le ministre de la Santé annonce : On vous laisse aller jusqu'à 20 personnes, mais vous n'êtes pas obligés. Le premier ministre indique qu'à compter du 23 décembre il sera, hein, il sera autorisé de se réunir jusqu'à 20 personnes vaccinées dans une résidence privée. 16 décembre, le pourcentage de positivité 8,4 %, 3 958, et, contrairement au souhait du premier ministre, les rassemblements privés sont limités à 10 personnes.

Regardez et mettez-vous dans la place des Québécois qui ont tous subi cette incohérence tout au long du mois de décembre. 20 décembre, Québec demande de donner la priorité au dépistage aux gens symptomatiques. M. le Président, gérer une pandémie, c'est très simple : tester, isoler, tracer. Si tu n'es pas capable de contrôler ces trois aspects, tu es

en perte de contrôle. 22 décembre, 11 000 nouveaux cas, pourcentage de positivité 17 %. Rappelez-vous au 1er décembre, 3 %. Gouverner, c'est aussi voir et avoir cette prévisibilité, M. le Président. La consigne qui limite à 10 personnes les rassemblements privés restera en vigueur les 24 et 25 décembre. Le premier ministre : On vous demande d'avoir seulement un souper et une soirée, donc le 24 ou le 25 décembre, par exemple, mais pas les deux soirs. 30 décembre, M. le Président, 18 000 nouveaux cas, pourcentage de positivité, 30 %. Perte de contrôle au niveau des centres de dépistage, des listes d'attente énormes à l'extérieur, des gens qui font la file, qui n'arrivent pas à avoir leurs tests PCR et beaucoup, beaucoup d'incohérence par rapport aux rassemblements de fin d'année. 30 décembre, vous avez vécu la situation, j'en suis sûr et certain, avec votre famille, le gouvernement annonce la mesure phare de son gouvernement quand elle perd le contrôle, le retour à la bulle familiale et le Québec, la seule province canadienne à imposer le couvre-feu. Et, pour justifier le couvre-feu, ils nous ont envoyé des études, entre guillemets, que je peux appeler non... des études non fortes, si je peux utiliser le mot. Je ne veux pas utiliser un autre mot pour respecter les échanges, M. le Président. 31 décembre. Moi, je pense que le 31 décembre était l'élément où les gens, ils ont appris que vraiment, on est en dedans, on navigue dans la l'incohérence totale. C'est la panne majeure à la suite de la diffusion de l'alerte de couvre-feu, et, vous avez vu, cette panne a provoqué même l'arrêt d'un réseau de distribution au Québec pour nous rappeler qu'il y a un couvre-feu, M. le Président. Je l'ai dit au début, gouverner, c'est prévoir, ça a été très difficile pour tous les Québécois et, pour moi, le ministre de la Santé est la personne qui doit rassurer les Québécois qu'il est en contrôle total de la gestion de la pandémie qu'il gère, parce qu'il ne gère pas uniquement la campagne de vaccination, parce que le Québec, à travers l'histoire, on a été les meilleurs en termes de campagne de vaccination. Et je tiens juste à rappeler les anciennes campagnes de vaccination, en ce qui concerne le H1N1, donc la fameuse campagne de vaccination, la dernière que le Québec a eue.

• (10 h 10) •

Aujourd'hui même, M. le Président, on voit beaucoup de voix qui se lèvent, au niveau du réseau, des infirmières qui ont lancé un mouvement Mobilisées pour être payées. Je partage le sentiment du ministre, parce qu'au Québec on a été capable d'envoyer des Québécois dans l'espace et on n'est même pas capable de paramétrer un système pour payer nos infirmières. Aujourd'hui, des infirmières... et déposent une plainte à l'international pour le travail forcé. Le système de la santé vit une pression. Et, aujourd'hui, j'offre la possibilité au ministre de garantir aux Québécois qu'on ne va pas revivre la même situation et qu'on ne va pas retourner en arrière, une occasion de montrer que, peu importe la taille de la prochaine vague, petite, moyenne ou grande, qu'il va garantir la sécurité, et que ce qu'il contrôle, en termes de distribution de tests rapides, de ce qu'il contrôle, en termes de PCR, l'ambiance dans le réseau, prendre soin de nos anges gardiens, M. le Président, prendre soin de nos infirmières, prendre soin de la première ligne est extrêmement important.

Pour moi, aujourd'hui, l'occasion, c'est que le ministre est d'accord avec le plan de déconfinement annoncé par le premier ministre et supporté par les experts que le ministre de la Santé consulte. Ce que je veux aujourd'hui, c'est que, peu importe la prochaine vague, qu'il va tout mettre en place pour assurer aux Québécois la fameuse phrase utilisée par le premier ministre : vivre avec le virus. Donc, aujourd'hui, la ministre de la Santé et son gouvernement qui sonde beaucoup et qui gouverne par sondages depuis plusieurs semaines, ils sont au courant de ce que les Québécois veulent. Bien, j'espère, aujourd'hui, que la ministre de la Santé va nous démontrer qu'il est en contrôle total de la situation, et le contrôle total de la situation, M. le Président, pour moi, est important. Parce que ce que les Québécois, ils ont vécu au mois de décembre, il ne doit plus se répéter. Et, quand j'entends le premier ministre se lever dans cette Chambre et dire qu'il l'a vu venir, excusez-moi, M. le Président, je viens de vous exposer les faits avant l'arrivée d'Omicron au Québec. Mais qu'est-ce qu'on a fait? On a oublié les tests rapides parce que, pendant longtemps, on a véhiculé aux Québécois : c'est un faux sentiment de sécurité, or, que le ministre de la Santé avait le temps nécessaire pour expliquer aux Québécois comment utiliser les tests rapides.

Donc, j'espère qu'aujourd'hui on va rassurer les Québécois par rapport à la capacité de test, capacité de dépistage, revenir au traçage, parce que, pour moi, ce sont les conditions gagnantes pour un vivre avec le virus. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci, M. le député. M. le ministre, votre droit, 10 minutes.

### Réponse du ministre

**M. Christian Dubé**

**M. Dubé :** Alors, chers collègues du gouvernement, députés de l'opposition, M. le Président, en fait, on est ici, encore une fois, pour parler de la pandémie des derniers mois, et on l'a tous vécu ensemble, ça a été excessivement difficile pour tout le monde, et je pense que ce n'est pas le souhait d'aucun gouvernement, incluant les oppositions, d'avoir à gérer une pandémie de la sorte, M. le Président. Encore une fois, les oppositions nous ont demandé une interpellation pour faire une critique de la pandémie, mais, comme je suis positif, je remercie le député de Nelligan de nous donner à nouveau l'opportunité de revenir sur toutes les actions que nous avons faites depuis le début de la pandémie. Je dis à nouveau, parce qu'à pareille date, exactement à cette date-ci, l'an dernier, le 12 février, j'avais une autre interpellation qui était demandée par la critique de l'opposition à ce moment-là, et on nous faisait les mêmes reproches. On nous faisait les mêmes reproches. Les dates sont différentes, mais on nous faisait les mêmes reproches, j'entends que gérer une pandémie, c'est très simple. "Oh boy!" Je viens d'entendre ça, là. Gérer une pandémie, c'est très simple. Et aussi c'est facile de refaire le passé. J'ai entendu ce discours-là depuis deux ans. On regarde les dates puis on dit : Bien, voyez-vous ce qu'il s'est passé? Mais c'est correct. C'est un processus démocratique. On va écouter les critiques de l'opposition.

Mais j'aurais pensé, M. le Président, qu'à ce moment-ci de la pandémie, particulièrement au moment où on vient d'annoncer un plan de déconfinement, que les Québécois en ont fait... ils sont fatigués de la pandémie, au moment où les Québécois ont besoin de bonnes nouvelles, ont besoin que toute la classe politique ici, là, que toute la classe politique puisse dire : On travaille ensemble, on est tous dans le même bateau depuis deux ans... Et j'aurais souhaité que les oppositions aient pu prendre une approche différente avec une critique beaucoup plus positive.

M. le Président, j'ai eu la chance dans les dernières semaines, notamment à travers le projet de loi n° 11 sur les médecins, de travailler avec la même opposition ici, qui ont travaillé de façon positive. Ça me surprend de voir qu'on ne peut pas faire la même chose pour la pandémie. Je suis surpris de ça. Mais c'est correct, je vais respecter l'opposition.

Mais le premier ministre l'a dit, puis je vais le dire pour que les Québécois nous entendent. Il est irresponsable des oppositions de venir cautionner les gens qui menacent de prendre les armes contre les consignes sanitaires en insinuant que ça serait un peu la faute du gouvernement.

**M. Derraji :** ...il n'y a personne... je refuse, M. le Président, je refuse, je refuse...

**Le Président (M. Provençal) :** Monsieur... S'il vous plaît! M. le ministre, pourriez-vous retirer...

**M. Dubé :** ...M. le Président, mais je l'ai pensé quand même. Merci beaucoup. Alors, notre rôle, M. le Président, comme parlementaires, puis je le dis à l'opposition, notre rôle comme parlementaires, M. le Président, ce n'est pas de jeter de l'huile sur le feu, mais d'être là pour tous les Québécois ensemble. On a encore beaucoup... M. le Président, on a encore beaucoup de travail à faire ensemble, beaucoup de travail pour se sortir de la pandémie. Je pense qu'il est encore temps, M. le Président, d'avoir un discours qui est collaborateur et inclusif. Je le respecte... Je le répète, je vais respecter le processus parlementaire. Je vais écouter les oppositions pendant les deux prochaines heures. Mais je pense que tout le monde, tous les Québécois s'attendent à de la collaboration de tout le palier gouvernemental, mais aussi des oppositions, à avoir cette collaboration-là.

Je pense que... Écoutez, on l'a vu, on a été capable durant la pandémie de travailler sur les ressources humaines, l'accès à la première ligne, les urgences, la mise à jour de nos systèmes informatiques. Je suis tout à fait d'accord à mettre le temps ce matin, mais je me sentirais beaucoup mieux si l'opposition nous faisait des propositions pour qu'on puisse ensemble se sortir de la pandémie.

Maintenant, on est dans le processus. Allons-y. Ça a été une pandémie, M. le Président, qui a été sans aucune mesure. Pas une vague, M. le Président, pas deux, pas trois, comme dirait le Dr Boileau, pas quatre, cinq vagues. Cinq vagues, M. le Président. Écoutez, tout le monde le sait, c'est de loin le variant, le virus le plus contagieux que le monde ait connu. Puis on doit y faire face avec un système de santé qui est épuisé, toujours en s'ajustant aux recommandations de la Santé publique et des nombreux experts qui nous conseillent. Mais de la prévisibilité, M. le Président, on en a donné aux Québécois, pas plus tard que mardi, mardi dernier, avec un plan de déconfinement très clair jusqu'au 14 mars.

Alors, ce matin, je vais m'engager à démontrer aux Québécois tout le travail qu'on a fait au cours des deux dernières années. Et je pense que les gens vont comprendre, à travers ce qui est critiqué par l'opposition, que, d'un côté, oui, on peut critiquer, et, encore une fois, M. le Président, je le respecte, le processus j'ai déjà été dans l'opposition, mais je pense qu'il est possible, dans l'opposition, de faire une critique constructive. Alors, voici les enjeux auxquels on fait face. Une virulence, M. le Président, qui est partout dans le monde, un état de santé qui est affaibli, une fatigue pandémique de toute la population, une mobilité de la main-d'oeuvre dont on a hérité du précédent gouvernement, des agences, M. le Président, qui ont été un processus de mobilité de main-d'oeuvre du précédent gouvernement. On a eu des absences de travailleurs de la santé. D'ailleurs, les oppositions ont malheureusement raté de belles occasions de nous aider quand c'était le temps de ramener des gens avec nous. Ils critiquaient nos programmes de retour d'employés.

On a lancé des primes pour ramener les infirmières dans le réseau. Ils ont choisi de critiquer plutôt que d'encourager les infirmières à revenir dans le réseau. On a un nombre de lits dans les hôpitaux dont on a hérité du précédent gouvernement. On a des systèmes informatiques où il y a eu, M. le Président, je le rappelle aux Québécois, un moratoire sur le développement des systèmes. Ça, ce que ça veut dire, là, c'est qu'on a coupé pour des raisons d'austérité le développement des systèmes informatiques.

• (10 h 20) •

Il a fallu mettre en place un projet de loi pour être capable, projet de loi n° 11 dont je parle, pour être capable d'amener nos médecins et l'ensemble des professionnels à venir travailler avec nous. Il faut travailler en même temps avec des enjeux de fluidité des informations entre l'INESSS, l'INSPQ et la Santé publique. Je vais y revenir. La commissaire à la santé l'a dit, on n'avait pas de gestionnaires locaux. Je le rappelle, M. le Président, là, au début, dans la première vague, il n'y avait même pas de gestionnaires locaux dans nos CHSLD.

Je pense, M. le Président, qu'il faut... Puis je suis content de savoir que le député de Nelligan parle de la campagne de vaccination, mais M. le Président, je ne vous cacherai pas mon malaise, puis là je vais faire attention à mes mots, M. le Président, je vous promets que je vais faire attention à mes mots, le député vient à dire que la campagne de vaccination, c'était une bonne chose, puis qu'on l'a bien gérée. Je l'apprécie, mais j'aimerais rappeler, M. le Président, le malaise que j'ai quand la cheffe de l'opposition officielle, il y a quelques jours, elle a dit que la vaccination a atteint ses limites.

Moi, je me mets, là, à la place d'un Québécois, là, qui a entendu ce discours-là en ce moment. Non seulement les critiques que je viens d'entendre, puis on a dit qu'on doit se mettre ensemble, comment peut-on, en plein milieu

d'une pandémie, envoyer un tel message aux Québécois, M. le Président? Je trouve ça un petit peu surprenant. Alors, je pense que dans les prochaines minutes, on a du temps ce matin, là, on a deux heures ensemble, je vais vouloir expliquer dans les prochains blocs tout ce qu'on a fait, non seulement durant la pandémie, parce que je pense que je vais profiter positivement d'être ici aujourd'hui avec l'opposition, mais avec les Québécois, pour leur expliquer clairement tout ce qu'on a fait dans les deux dernières années, non seulement sur la pandémie, mais vous allez voir, je vais avoir un bloc très spécifique que non seulement on a fait des choses sur la pandémie, mais, en attendant, on a continué à gérer le réseau de la santé. On a continué à l'améliorer.

On a fait des projets de loi. Ma collègue, ici, de Roberval, va pouvoir parler de ce qu'on a fait pour l'aide médicale à mourir. Alors, écoutez, je comprends le rôle de l'opposition, M. le Président, je comprends qu'on peut avoir deux approches. Ils choisiront l'approche qu'ils veulent prendre. Moi, j'en choisis une, c'est celle de protéger les Québécois et de gouverner notre réseau de la santé pour l'améliorer, M. le Président. Merci beaucoup.

### Argumentation

**Le Président (M. Provençal) :** Merci, M. le ministre. Alors, M. le député Nelligan, je vous recède la parole pour les cinq prochaines minutes.

**M. Derraji :** Oui. Merci, M. le Président. Et j'invite le ministre à être beaucoup plus constructif, parce que je le suis, et d'éviter de prêter des intentions, que ce soit à la cheffe de l'opposition officielle... Il ne dit rien, parce que qu'il a dit, ce n'est pas ce que la cheffe de l'opposition officielle a dit. Et je pense que les vaccinateurs eux-mêmes disent se tourner les pouces par manque de personnes qui se présentent dans les cliniques de vaccination. Et le ministre lui-même, hier, a rappelé les médecins qui sont en clinique de vaccination. Donc, je pense qu'il sait très bien que ce n'est pas... ce ne sont pas les propos de la cheffe de l'opposition officielle. Et, quand on sait qu'il y a même... je vais revenir à la vaccination un peu plus tard... qu'il y a des gens qui sont à domicile qui n'arrivent même pas à avoir le vaccin, je vais me garder une petite gêne avant de critiquer qui que ce soit, mais restons constructifs. Et j'espère que la ministre va avoir le courage de me répondre sur les questions, parce que le but d'interpellation aujourd'hui, s'il dit : Protéger les Québécois, bien, nous aussi, toute l'opposition protège et veut protéger les Québécois. Venir, aujourd'hui, commencer l'interpellation en faisant des amalgames par rapport à la violence, je vais préciser, fermer ce dossier une fois pour toutes. Il n'y a aucun élu, aucun élu à l'intérieur de ce Parlement qui encourage de la violence, c'est un raccourci malhonnête, M. le Président, très malhonnête, parce qu'en aucun cas, ni moi, ni notre formation politique, ni aucun élu au sein de ce Parlement n'a encouragé quoi que ce soit. Donc, venir lancer ces propos, c'est irresponsable pour moi, M. le Président.

Maintenant, le gouvernement de sondage, le gouvernement de sondage, qui a donné plus de 3 millions de dollars à la firme SOM, vous voulez être transparent avec les Québécois, je vous invite à répondre à cette réponse que l'agence QMI, le journaliste Vincent Larin, qui a écrit hier, mercredi : «L'Agence QMI s'est vu refuser leur accès malgré une demande, en ce sens, par biais de la Loi d'accès à l'information, le ministère invoque le fait qu'ils seront diffusés d'ici six mois.» Je vais vous partager, M. le Président, les questions qu'on demande aux Québécois : Dans la gestion actuelle de crise, dans quelle mesure faites-vous confiance aux personnes suivantes? Je ne peux pas nommer leur nom, parce que leur nom, il est dans la question, le nom du premier ministre et le nom du ministre de la Santé. Je ne savais pas, M. le Président, gérer la pandémie, c'est gérer aussi la popularité du premier ministre et la popularité du ministre de la Santé. Il va dire quoi, aux Québécois qui répondent à ce genre de question? Dans quelle mesure, ça, c'est au mois de février 2022, décembre 2021, parmi les questions posées par la firme payée par les frais des contribuables, par l'argent des contribuables : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la façon dont le gouvernement du Québec, du premier ministre, son nom, gère la situation de la COVID?

Depuis quand gérer une pandémie, c'est un concours de popularité? Est-ce que je gère mieux que l'autre? Et, on l'a vu, par rapport à la taxe, M. le Président, j'étais un des premiers qui ont dit que je donne quatre, six semaines au premier ministre pour reculer, et on l'a vu par la suite. On demandait aux Québécois qu'est-ce qu'ils pensaient de la taxe. Mais est-ce que le ministre de la Santé peut être transparent, aujourd'hui, avec les Québécois et qu'il partage les résultats qui ne sont pas encore partagés, depuis le mois de novembre, par rapport à toutes les questions qu'ils ont posées aux Québécois avec leur argent et ne pas garder cette information quelque part dans un coffre-fort parce que c'est une information publique? Et j'aimerais bien qu'il nous partage que ce que les Québécois pensent avec les autres mesures de la santé.

M. le Président, le ministre de la Santé dit qu'il était dans l'opposition, je me rappelle, comme le premier ministre aussi, je me rappelle même où il était, le premier ministre de la Santé. Je n'imagine pas s'il était là aujourd'hui, quel genre de question va poser un gouvernement qui cache de l'information, parce que l'information n'est pas publique, par rapport aux questions, par rapport à de nombreux contrats. Donc, j'invite M. le ministre de la Santé à être transparent aujourd'hui avec les sondages, parce qu'on l'a compris, c'est un choix, c'est un gouvernement qui gouverne par sondages et par décrets. Je vais revenir un peu plus tard aux décrets, mais, par rapport aux sondages, il est fier de sonder les Québécois. Est-ce qu'il peut le dire, est-ce qu'il est fier encore que, parmi les questions, c'est des questions par rapport à sa gestion et son nom, il est les dans les questions. Est-ce qu'à ce point-là son nom est plus important dans la gestion et le nom du premier ministre est important dans la gestion de la pandémie? Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci, M. le député. Nous allons poursuivre maintenant avec la députée de Roberval pour les cinq prochaines minutes.

**Mme Guillemette** : C'est pour M. le ministre.

**Le Président (M. Provençal)** : Excusez. M. le ministre.

**M. Dubé** : Non, je sais que vous avez très hâte d'écouter la députée de Roberval, moi aussi, d'ailleurs, moi aussi, mais...

**Le Président (M. Provençal)** : Excusez, M. le ministre.

• (10 h 30) •

**M. Dubé** : Il n'y a pas de problème, pas de problème, M. le Président. Puis je veux juste faire un petit suivi aux commentaires que j'ai entendus de la part du député de Nelligan. Quand je lui dis que je m'attends à une critique constructive, je vais relire le titre de l'interpellation, M. le Président, parce que ce n'est peut-être pas de l'opposition qui a choisi le titre, mais je veux juste que les Québécois jugent si c'est un titre positif et constructif. Alors, le titre de l'interpellation, ce matin, M. le Président, c'est : Manque d'anticipation, incohérence et volte-face : les Québécois font les frais de la gestion de la pandémie de la COVID-19 par le gouvernement caquiste. Moi, si je suis un Québécois, là, je dis : C'est pour ça que le ministre de la Santé est interpellé... Vous allez me dire : On travaille tous ensemble pour régler la pandémie. Je veux juste qu'on se comprenne bien, là, que le député de Nelligan doit assumer les choix de mots qu'il a choisis aussi. Puis je pense que les Québécois... J'espère, dans les prochaines minutes, qu'on pourra voir un changement de ton. Je le répète encore, M. le Président, c'est son choix.

Maintenant, dans les outils et les mesures qu'on a pris depuis le début de la pandémie, puis je pense que c'est important d'y revenir, M. le Président, il y a eu... puis j'ai une très longue liste de mesures qu'on a déployées comme gouvernement durant la pandémie. Parce que je l'ai dit tout à l'heure, M. le Président, on a un défi, c'est qu'en même temps qu'on gère une pandémie on doit aussi gérer le réseau de la santé. Puis je pense que les Québécois le comprennent aussi. Il y a une double gestion. On a... Puis je vais vous donner quelques exemples. Je suis pas mal certain que je n'aurai pas assez de temps, mais je pourrai revenir parce qu'au moins on a une couple d'heures ce matin.

Dans les mesures... Toutes les mesures sanitaires qu'on a utilisées ont été faites en collaboration avec nos experts. Tout gouvernement qui est à l'échelle planétaire qui doit vivre avec cette pandémie-là s'est entouré, comme on l'a fait, de tels experts. Mais je veux les remercier parce que c'est des gens qui ont travaillé excessivement fort au cours des derniers mois. Et alors, quand j'entends des commentaires de l'opposition qui sont des critiques directes aux recommandations des experts, je veux aussi que ces gens-là assument l'approche qu'ils prennent de critiquer les experts qu'on écoute. Et je pense que les Québécois s'attendent qu'on écoute aussi ces experts-là.

Mais je tiens à rappeler, M. le Président, qu'on a dû mettre en place l'urgence sanitaire parce qu'il fallait avoir de la flexibilité pour des mesures exceptionnelles, des mesures exceptionnelles, et je vais vous donner quelques exemples, de ces mesures-là. Je vais y aller en rafale rapidement. L'embauche temporaire de personnel sans avoir à faire de l'affichage de postes, ça, c'est de la bonne gestion. Il fallait du monde. On a réinscrit des professionnels de la santé qui étaient à la retraite ou en arrêt de pratique gratuitement, sans souscrire à une assurance. Pas de pénalité au régime de retraite pour les anciens cadres et salariés. Réembauche de cadres retraités ou remerciés pendant la réforme du député de Lotbinière... de La Pinière, pardon. La mise en place de Je contribue pour déployer une plateforme. La Croix-Rouge pour aider dans les milieux d'hébergement. Des primes de 4 %, 8 % du temps complet, 1 000 \$ par mois pour les employés. Des prêts personnels aux enseignants des professions de la santé dans les institutions. Le déploiement des ressources de la fonction publique vers le réseau de la santé, incluant un volet ressources humaines. Premiers élargissements des pouvoirs de dépistage, audiologistes, orthophonistes, physiothérapeutes, diététistes, hygiénistes dentaires et dentistes. Constats de décès à distance qui peuvent maintenant être réalisés par des infirmières. Des sages-femmes qui peuvent maintenant autoriser le retrait préventif d'une femme enceinte. L'autorisation à prescrire certains médicaments. Autorisation spéciale de pratiquer pour des étudiants en attente de leur examen professionnel. Est-ce qu'il me reste du temps? Oui. Merci.

Je vais revenir, M. le Président, sur le plan de la deuxième vague. Je suis arrivé ici, au ministère de la Santé, à la fin juin. On a mis en place un plan de la deuxième vague qui nous a guidés pendant le reste de la pandémie. J'y reviendrai avec plaisir, M. le Président.

**Le Président (M. Provençal)** : Merci, M. le ministre. Maintenant, c'est la députée de Roberval. Excusez-moi pour l'impact.

**Mme Guillemette** : Pas de problème, M. le Président. Merci. Donc, merci, M. le Président. Permettez-moi tout d'abord de saluer mes collègues, en particulier le ministre de la Santé, qui prend le temps de venir répondre aux questions des oppositions. Donc, la députée de Lotbinière-Frontenac, le député de Rousseau. Salutations également aux collègues des oppositions, le député de Nelligan, merci. Ça va nous permettre aujourd'hui de rectifier certains faits, certains éléments, comme a déjà débuté à le faire mon collègue, pour mettre en lumière tout le travail qui a été fait par le ministère et toutes les équipes du ministère pendant les 24 derniers mois. Salutations également à mon collègue de Rosemont, avec qui j'ai eu le plaisir de partager sur la Commission spéciale sur les soins de fin de vie, et au collègue des Îles-de-la-Madeleine.

Donc, on pourrait penser, M. le Président, qu'en marge de la pandémie, tout le travail de la santé a été mis sur pause et que ça a été classé dans la filière 13, faute de temps. Mais, vous savez, c'est tout le contraire qui s'est passé. Toutes les équipes, les députés, le personnel politique, les fonctionnaires ont redoublé d'ardeur et d'efforts afin de

s'assurer que des sujets d'une grande importance continuent de progresser dans l'agenda gouvernemental. J'aurai l'occasion de vous parler de quelques-unes de ces actions dans les prochains... dans ma prochaine intervention.

Mais, présentement, j'aimerais vous parler d'un dossier qui me rend fière, notamment celui sur l'évolution des soins de fin de vie. Le 10 juin dernier, donc, on a adopté le projet de loi n° 83. Et, à l'intérieur de ce projet de loi là, il y avait un amendement qui a été déposé à l'article 29 de la Loi sur l'aide médicale à mourir pour permettre l'administration de l'aide médicale à mourir aux personnes en fin de vie qui deviennent inaptes à consentir après avoir formulé une demande d'aide médicale à mourir. L'adoption de cette loi, ça vient encadrer le consentement final, et c'est très important pour ces personnes-là qui avaient demandé à avoir accès à l'aide médicale parce que certaines de ces personnes devaient devancer le moment de l'administration de l'AMM par crainte de n'être plus aptes à donner le consentement final qui était nécessaire à ce moment-là.

Donc, il y a des personnes qui ne prenaient plus leur médication ou qui perdaient, là, des bons moments de vie avec leur famille à cause du dernier consentement. Donc, on a évité, par cet amendement-là, à des personnes de souffrir inutilement parce qu'ils refusaient la médication. Cette nouvelle disposition là, M. le Président, ça s'inscrit sous le signe de la compassion, et j'en suis très fière. Donc, au printemps 2021, la Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie a été créée. Son rapport a été déposé le 8 décembre dernier. Donc, à titre de présidente, je suis vraiment fière du travail qu'on a accompli et des recommandations qui nous ont été déposées. Donc, c'est plus de 200 heures de travaux en visio que nous avons eues, qu'on a partagées entre collègues.

Donc, j'en profite pour saluer tous les collègues de la commission. Je pense que c'est important, là, la députée de Soulanges, la députée d'Abitibi-Ouest, la députée de Saint-François, le député de Lac-Saint-Jean, de Mégantic, évidemment, le vice-président de la commission, donc, le député de D'Arcy-McGee, la députée de Maurice-Richard, la députée de Westmount—Saint-Louis, des Mille-Îles, le député de Gouin ainsi que de Rosemont, la députée de Joliette et le député de Chomedey. Donc, ces travaux, M. le Président, se sont réalisés en collégialité, et c'est important de le dire, dans un esprit transpartisan, où tous les députés ont travaillé en ayant en tête l'écoute et la souffrance... l'écoute de la souffrance et la protection des personnes vulnérables.

La collégialité et la protection des personnes vulnérables, M. le Président, deux éléments qui m'ont marquée en tant que présidente, deux éléments qui, je sais, qui guident mon collègue ministre de la Santé et ses équipes dans la gestion de cette pandémie qui nous fatigue tous et toutes, je vous l'accorde, mais particulièrement les personnes vulnérables. Donc, pour s'assurer de la protection des personnes vulnérables, le ministre est à l'écoute de la Santé publique parce qu'on a une Santé publique. On a mis l'emphase là-dessus, donc. Et c'est important de bien écouter notre Santé publique.

Je me pose la question à savoir si l'approche de l'opposition officielle ne fragilise pas les mesures sanitaires recommandées par... l'adhésion aux mesures sanitaires recommandées par la Santé publique. Je me demande aussi si l'approche du député n'est pas un copier-coller de sa cheffe, qui préfère claquer la porte plutôt que travailler en collégialité. Et ça, on a prouvé qu'on est capable de le faire, M. le Président, travailler en collégialité avec les autres chefs des partis.

• (10 h 40) •

**Le Président (M. Provençal) :** Merci, madame...

**Mme Guillemette :** Je pense, monsieur...

**Le Président (M. Provençal) :** Merci beaucoup. Merci beaucoup, Mme la députée. M. le député de Nelligan.

**M. Derraji :** M. le Président, je vous invite à jouer votre rôle, parce que je pense qu'on a bien commencé. Il y a quand même... Je pense que les Québécois s'attendent à une bonne discussion. On parle de la pandémie. On parle d'un autre sujet. Ce n'est pas grave, c'est le choix de la députée de Roberval. Les Québécois jugeront l'intervention de la collègue, mais je pense qu'on peut être beaucoup plus constructif et répondre à la demande de monsieur... du ministre de la Santé. Bien, soyons constructifs, M. le ministre de la Santé. Est-ce que, M. le Président, le ministre de la Santé peut répondre à ma première intervention? Je lui ai demandé est-ce qu'il est toujours content qu'il utilise... que la firme SOM utilise l'argent des contribuables pour poser des questions sur la gestion de la pandémie en mettant son nom et le nom du premier ministre. Je veux juste savoir ça, parce que les Québécois se demandent, ceux qui paient pour ces sondages et qui répondent à ces sondages... M. le Président, on a compris l'état d'urgence. Le gouvernement aime gouverner par décrets.

Je vais l'interpeler par rapport à l'article 129 de la même loi, la Loi de la santé publique, où ils ont utilisé le renouvellement hebdomadaire au lieu du renouvellement par mois, et je vais citer l'article 129. Le ministre doit déposer à l'Assemblée nationale, dans les trois mois qui suivent la fin de l'état d'urgence sanitaire, ou, s'il ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise de ses travaux, un rapport d'événement. Ce rapport doit préciser la nature et, si elle est déterminée, la cause de la menace à la santé de la population qui a donné lieu à la déclaration d'état d'urgence sanitaire, la durée d'application de la déclaration ainsi que les mesures d'intervention mises en oeuvre et les pouvoirs exercés en vertu de l'article 123.

M. le Président, il y a beaucoup de contrats octroyés par le réseau de la santé qui préoccupent beaucoup de Québécois. Je ne vais pas parler d'un dossier en particulier, mais vous avez suivi avec moi le dossier du masque N95, où son cabinet a reçu un e-mail de la part d'un entrepreneur. Et cet entrepreneur, sa soeur travaille dans le cabinet de M. le ministre. M. le ministre, sur le champ, a transféré l'e-mail au ministre de l'Économie. Je comprends la situation. Si le ministre veut clarifier les choses aux Québécois, être transparent d'une manière constructive, qu'est-ce qu'il

pense de la situation... mais ce qui m'intéresse, aujourd'hui, c'est qu'on veut savoir est-ce que les Québécois vont avoir le temps, avant de se rendre aux urnes, l'automne prochain, si jamais il n'y a pas d'élection au mois de juin, au mois d'avril... Ça, c'est entre les mains du premier ministre, mais, M. le Président, le gouvernement avait les pouvoirs, depuis mars 2020, un pouvoir absolu en utilisant un article de la loi pour renouveler l'état d'urgence sanitaire chaque semaine.

Ces pouvoirs extrêmes donnent au gouvernement une certaine façon de travailler, et on a vu certains problèmes par rapport aux contrats. La question, et j'espère que le ministre, d'une manière constructive, encore une fois... parce que je n'ai pas entendu aucune réponse par rapport à la première partie de mon intervention sur les sondages. J'aimerais bien savoir, aujourd'hui... parce qu'il parle beaucoup de l'adhésion des Québécois, et les Québécois... Bien, les Québécois, ils ont fait beaucoup de sacrifices, M. le Président, c'est vrai. On était les premiers encouragés, au départ, les Québécois, à suivre les mesures. Les Québécois, à un certain moment, se posaient des questions parce qu'ils ne voyaient pas les avis de santé publique, c'est normal. Je ne sais pas si ce n'est pas normal et qu'on veut juste suivre tout ce que le gouvernement nous dicte et on ne joue pas notre rôle. J'ai l'impression que c'est ça que le ministre essaie de me faire comprendre.

Alors, M. le Président, ce manque de transparence est flagrant, et on a besoin de savoir tout ce qui a été utilisé comme argent des contribuables, de quelle manière, s'il y avait des lacunes et comment ce gouvernement a géré l'argent des contribuables, qu'il lui a donné depuis 2019. C'est une responsabilité, M. le Président. Et, si nous sommes à l'intérieur de ce Parlement, c'est pour jouer notre rôle en tant que législateur. Et ça, c'est mon rôle. Ce n'est pas le ministre qui va me dicter mon rôle, comment je vais le jouer. Je vais le jouer d'une manière constructive, en fonction de ce que je vois constructif. Donc, ce n'est pas à lui de me dicter ce qui l'est et ce qui ne l'est pas.

Par contre, je lui ramène une autre préoccupation, au-delà des sondages, M. le Président, c'est tout ce qui touche les coûts de la pandémie et les contrats octroyés par le réseau de la santé. Et ma question, elle est très simple, et j'espère qu'il va répondre, M. le Président : Est-ce qu'il compte déposer en cette Chambre les contrats octroyés par son réseau de la santé? Parce que c'est une préoccupation majeure de tous les Québécois. Et l'article 129, il est très clair. On est le 12 février, trois mois, ça nous ramène déjà au 12 mai. Donc, est-ce qu'il compte et à quel moment il compte dévoiler l'ensemble des coûts liés à la gestion de la pandémie, surtout par rapport au matériel de protection? Parce que c'est là où les gens se posent des questions.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci, M. le député. M. le ministre.

**M. Dubé :** En tout cas, je pense que les Québécois, M. le Président, vont comprendre qu'on n'a pas la même définition d'une critique constructive. Je vais en rester là.

Alors, écoutez, je veux revenir sur le plan de la deuxième vague parce que je pense que les Québécois ont noté... puis ça, c'est important, puis de... Moi, je me souviens très bien de certaines discussions que j'ai eues, particulièrement avec les gens de la deuxième et troisième opposition, lorsqu'on déposait le plan de la deuxième vague. Il y a eu énormément de critiques constructives à ce moment-là. Je me rappelle du député de Rosemont, du député des Îles-de-la-Madeleine particulièrement, une critique très constructive sur le plan qu'on avait déposé. Puis c'est important de le rappeler aux Québécois, les neuf composantes de ce plan, parce que c'est ça qui nous a guidés dans le reste des vagues qu'on a vécues, que ça soit la deuxième, la troisième, la quatrième et même la cinquième vague, parce qu'il était important de respecter des principes des meilleures pratiques des pandémies qu'on avait connus dans la première vague. Puis je tiens à remercier particulièrement les deux députés qui étaient là à ce moment-là parce qu'effectivement il y a eu une collaboration à ce moment-là.

Puis je vais l'expliquer, parce que c'est important de revenir sur la notion de prévisibilité. Et, ça, les Québécois savaient ce qu'on surveillait pour ne pas revivre les difficultés qu'on a eues dans la première vague. On s'en rappellera rapidement. Je vais les passer, il y en a neuf, rapidement. Le milieu pour les aînés. Il a fallu identifier un gestionnaire qui était responsable dans chaque CHSLD. On l'a vu dans les vagues qui ont suivi, on n'a pas eu du tout le même enjeu dans nos CHSLD.

Puis je les passe rapidement. Comment... Le deuxième axe était sur les personnes vulnérables. Comment on a pu réussir à maintenir un délestage au minimum dans nos services sociaux? Parce qu'on le sait, les personnes vulnérables sont beaucoup dans le réseau des services sociaux.

Sur la main-d'oeuvre, il était important pour nous, troisième point, d'accroître le recrutement et l'engagement de préposés en CHSLD. On a vu, à la deuxième vague, ça a fait toute la différence du monde. On a formé des gens, je ne reviendrai pas là-dessus, mais on a formé plus de 10 000 personnes et on continue de former des PAB. Et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui on a 30 % de plus de préposés aux bénéficiaires qu'on avait lorsqu'on a frappé la première vague. Et ça, ça nous a fait une différence incroyable dans nos CHSLD. On a mis, entre autres, pour la question des ressources humaines, un arrêté ministériel pour obliger la main-d'oeuvre indépendante à suivre une formation en PCI. Ça aussi, c'est important, M. le Président.

• (10 h 50) •

Maintenant, sur le dépistage, j'entends parler de dépistage, il y a eu un changement de paradigme incroyable. On a décidé d'utiliser les PCR, mais on est passé du fax à la modernité, M. le Président. Et c'est ce qui a fait qu'on a été capable d'avoir un dépistage qui était hors du commun. Et je pense qu'avec... même avec l'omicron, on a été capable de trouver des mesures palliatives pour le faire.

Je continue, le cinquième axe, M. le Président, la prévention des éclosions, gestion des éclosions. Oui, on a appris beaucoup de la première vague, mais toutes les mesures PCI avec des champions PCI non seulement dans nos milieux de soins, ce qu'on avait bien, mais du côté de nos milieux de vie...

L'organisation clinique, être capable de faire des ententes avec des cliniques privées, ce qui fait que, malgré la pandémie, on était capable de continuer à minimiser l'impact du délestage, parce qu'il nous manquait de personnel, particulièrement des infirmières, pour appuyer nos médecins, on a été capable de le faire. Je suis rendu au sixième axe.

L'approvisionnement. Une des choses, M. le Président, qu'on est très fier, c'est qu'effectivement c'était difficile de se procurer des EPI, des équipements de protection. On a acheté maintenant Québécois et on le voit, il n'y a plus d'enjeu d'équipement de protection.

Huitième axe, la gouvernance. On a beaucoup appris de la gouvernance, M. le Président, durant la... Et je rencontre régulièrement les P.D.G. pour faire le point, avec eux, des choses qui fonctionnent bien, des choses qui fonctionnent moins bien. Et cette gouvernance-là, de rapprochement, on va la continuer.

Le dernier point sur les communications. On a fait avec la population, grâce à l'aide du premier ministre et de notre directeur de la Santé publique, plus d'une centaine de points de presse au cours des dernières années. Et là, maintenant, on le voit, notre communication, elle est importante. Et je continuerai un petit peu plus tard. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci, M. le ministre. Nous poursuivons avec la députée de Lotbinière-Frontenac.

**Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) :** Merci, M. le Président. Pour débiter, bien, j'aimerais saluer M. le ministre, mes collègues du gouvernement et aussi les collègues des oppositions.

Une pandémie demande de prendre des décisions fortes, et c'est ce qu'on a fait pour protéger la population avec l'aide de la Santé publique. Le gouvernement a injecté beaucoup d'argent pour aider les villes, les entreprises et les citoyens pour passer à travers la pandémie. Les Québécois se sont relevés les manches, ils se sontentraîés. En temps de crise, il faut trouver des solutions rapidement et il faut innover.

Un des meilleurs coups du premier ministre est le lancement de la plateforme Je contribue. Les Québécois ont fait preuve d'une grande résilience. La solidarité a été extrêmement importante. Malgré l'effritement de l'adhésion en ce moment, nous tenons à remercier la grande majorité des Québécois qui continuent à suivre les consignes sanitaires et qui nous accompagnent dans notre plan de déconfinement annoncé par le premier ministre cette semaine.

Parlant de solidarité, les volontaires et bénévoles sont garants du succès des campagnes de vaccination de masse. J'ai pu le constater moi-même puisque j'ai été bénévole en janvier dernier au centre de vaccination de la place Charny, à Lévis. C'est une mécanique bien huilée. Le centre de vaccination est empreint d'une ambiance bienveillante, et les citoyens qui s'y rendent comprennent que la vaccination les protégera contre les formes graves de la COVID. J'ai été bénévole durant un week-end où on vaccinait les enfants. Les parents étaient bienveillants et rassuraient leurs enfants. Toute l'équipe du centre de vaccination est vraiment extraordinaire. Ils prennent le temps de répondre à toutes les questions des patients. Tout est bien organisé, et ça se passe bien.

J'aimerais aussi rappeler au député de Nelligan, quand il a dit que la vaccination s'essouffle, il ne faut pas oublier qu'il y a près de 2 millions de personnes qui ont eu la COVID durant les mois de décembre et janvier et qu'il faut attendre au moins huit semaines pour se faire vacciner. Lorsque j'étais présente au centre de vaccination, j'ai vu plusieurs personnes devoir retourner et reprendre rendez-vous parce qu'ils venaient d'avoir la COVID.

Je profite de l'occasion pour inviter ceux qui n'ont pas eu leur première, deuxième ou troisième dose de prendre rendez-vous pour se faire vacciner. Durant la pandémie, les Québécois ont été résilients. Les entrepreneurs ont innové pendant la pandémie. Ils ont été ingénieux pour maintenir leurs entreprises à flot.

Mais permettez-moi de vous parler de ma circonscription, M. le Président, parce qu'étant la députée de la circonscription Lotbinière-Frontenac, je suis très fière des initiatives citoyennes locales.

Permettez-moi de souligner le travail des organismes, des entreprises locales, le soutien des centres d'action bénévole, des organismes communautaires et du CISSS de Chaudière-Appalaches. J'ai des exemples précis qui me viennent en tête, comme par exemple les restaurants L'Oie Toquée, La Maison Blanche et Zéphyrin, qui ont créé des plats pour emporter pour pallier la fermeture des salles à manger. La Boucanerie del Tonio, un sympathique restaurant sur le bord du fleuve au quai de Lotbinière a aussi fait des repas pour importer et a ensuite conclu des ententes avec les marchés, les marchands locaux pour distribuer des plats prêts à manger en attendant la réouverture de leur emplacement à Lotbinière. Il y a aussi le Korsé cafébar qui a innové avec un service à l'auto, commandes en ligne, prêt à manger et l'ouverture d'une boutique gourmande. Il y a aussi l'entreprise Optimoule, qui s'est mise à produire des visières pour le personnel en santé.

Depuis le début de la pandémie, nous savons que beaucoup de citoyens ont eu une baisse de revenus. De plus, le coût du panier d'épicerie est plus haut que jamais. Les gens sont de plus en plus nombreux à avoir besoin de soutien afin de manger sainement et régulièrement. Dans mon comté, la ferme les Moissonneurs solidaires fournit des légumes aux banques alimentaires. La pandémie a été difficile pour tout, tout le monde. Elle a été d'autant plus éprouvante pour les gens qui sont seuls. Plusieurs organismes ont contribué à briser l'isolement, comme le Carrefour des personnes âgées de Lotbinière. J'ai moi-même pu, grâce à cet organisme, rendre visite à des personnes seules. Ça a été très enrichissant.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci...

**Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) :** Il y a aussi une superbe troupe de théâtre, Les Cabotins de Thetford Mines, qui a mis sur pied l'activité de théâtre immersif..

**Le Président (M. Provençal) :** Merci beaucoup, Mme la députée. Nous allons poursuivre maintenant, et je cède la parole au député du deuxième groupe d'opposition, le député de Rosemont.

**M. Marissal :** Merci, M. le Président. Je vais faire court dans mes salutations à mes collègues parce que je n'ai pas beaucoup de temps. Vous savez que je vous aime tous et toutes, de toute façon.

Je ne peux pas m'empêcher de revenir sur le début de l'interpellation. Je sais, j'ai couvert ça longtemps, la politique, que la meilleure défense, c'est l'attaque. Je connais ça. Je sais ça. C'est le plus vieux truc dans le livre, là. Puis le premier ministre a beau saluer ici, puis dire au député de Marquette qu'on ne joue pas au hockey, parfois, les stratégies de communication ressemblent un petit peu à ça. Puis le ministre est arrivé ici, M. le Président, les coudes pas mal haut, pas mal haut. Un peu plus, il aurait un chandail noir et jaune avec le numéro 63 dans le dos aujourd'hui, là. Je ne le reconnais pas, puis ce n'est pas chic. Ce n'est surtout pas chic de dire puis de retirer ses paroles après en disant «je le pense», de nous prêter les intentions de vouloir encourager la prise des armes. De quoi on parle ici, là? Moi, je suis un député de l'Assemblée nationale, là, comme tous mes collègues ici, là, honnête, intègre, qui n'a peut-être pas les mêmes opinions que mes amis d'en face, mais qui travaille fort puis qui défend ses idées. Je suis aussi un père de famille, M. le Président. Il n'y a pas personne ici qui va me dire que j'encourage la fomentation et la prise des armes. Il n'y a personne qui va me dire ça ici. Puis, si le ministre veut s'excuser pour vrai, là, je lui donne l'occasion de le faire dès qu'il reprendra la parole. Parce que c'est beau de retirer ses paroles, mais dire «je le pense», j'espère que c'était un petit «slip of the tongue», comme on dit en anglais. Excusez-moi, ça me rend un peu émotif, parce que je trouve qu'on est de l'autre bord de la ligne, là. On est vraiment l'autre bord de la ligne.

Alors, par ailleurs, le ministre de la Santé nous dit qu'on n'est pas constructif. Je ne suis pas assez de temps ici pour faire la nomenclature de tout ce qu'on a proposé au fil des mois. Ce serait trop long. Je ne peux pas faire la liste non plus de toutes les recommandations, demandes, suggestions qui sont tombées lettre morte, même s'il y en a qui ont été retenues. Puis le ministre l'a dit, puis je reconnais ça. Je reconnais ça.

Mais, vous voyez, quand je dis que la meilleure défense, c'est l'attaque, le ministre nous reproche notamment de ne pas avoir encouragé le retour, notamment des infirmières, des préposés, des infirmières auxiliaires dans le réseau. C'est totalement faux. C'est totalement faux. On a fait plein de suggestions pour les ramener en rétablissant des conditions de travail décentes dans le réseau. Parce que les chèques qu'il a brandis aux infirmières, aux inhalos, ça ne suffit pas, la preuve est faite tous les jours. Juste dans le CIUSSS de l'Est, là, chez nous, là, à Montréal, l'est de Montréal, avant la pandémie, il y avait 30 démissions par mois d'infirmières. Maintenant, là, il y en a 75. Pourtant, les infirmières n'ont jamais fait autant d'argent. On lui a dit, ça. Alors, on n'en fait pas assez pour ramener les infirmières. M. le Président, je peux toujours demander à ma mère s'il elle veut revenir, elle est infirmière. Bon, elle a 87 ans, là, ça se peut que ça ne lui tente pas beaucoup, là. Mais me faire dire aujourd'hui qu'on n'a rien fait... Aïe! On n'arrête pas de faire des représentations ici pour réparer ce réseau qui fonctionne tout croche, qui fonctionne tout croche.

• (11 heures) •

Là, je n'ai pas beaucoup de temps puis je vais m'arrêter là-dessus. Puis le ministre répondra, je lui refais l'invitation de retirer sincèrement ses paroles sur la prise d'armes, là. Mais je lui dirais, par ailleurs, que, quand on prend les critiques pour des attaques, on fait un pied de nez à la démocratie, on s'en éloigne. Puis, parlant de démocratie, on a eu un beau débat ici cette semaine. Je n'ai pas eu l'honneur d'entendre le ministre de la Santé en débattre ici au salon bleu, j'ai peut-être manqué, je n'étais pas là tout le temps. Ça se peut, sur le retrait de l'état d'urgence systématique et automatique au Québec depuis maintenant 22, 23 mois. Alors je lui tends la main. Il veut quelque chose de constructif? Rétablissons la démocratie dans sa pleine entièreseté. C'est un beau pléonasme, ça, sa pleine entièreseté. Dans son entièreseté. Rétablissons la démocratie. Levons l'état d'urgence systématique ad vitam aeternam. On pourrait commencer par ça. Ça nous permettrait, par exemple, d'avoir des réponses sur certaines questions qu'on se pose. Et ensuite on pourrait avoir des discussions constructives. En attendant, nous sommes tenus derrière un voile opaque de l'urgence sanitaire. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci, M. le député. M. le ministre.

**M. Dubé :** Alors, M. le Président, je vais continuer, parce que je pense que c'est important pour les Québécois de comprendre ce qu'il s'est passé non seulement après la deuxième vague, mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, le plan qu'on avait mis ensemble qui nous permet, justement, de profiter de ce qu'on en a appris pour que les Québécois puissent bien voir qu'il y avait, justement, de la prévisibilité puis une cohérence.

M. le Président, il faut rappeler aussi aux Québécois que la troisième vague, c'est la vague où on a commencé à avoir la vaccination. Et je pense qu'au niveau de la vaccination on doit encore une fois, M. le Président, remercier les Québécois. La campagne de vaccination qu'on a connue, c'est probablement une des campagnes les plus inspirantes. Les gens l'ont dit à travers le Canada et même ailleurs. Et il n'y a pas, aujourd'hui, un Québécois qui ne connaît pas Clic Santé. Alors, c'est maintenant facile de prendre un rendez-vous, on le voit. Et, je pense, les Québécois nous l'ont même dit, comment on peut s'inspirer de ça pour, justement, apprendre à mieux travailler à l'intérieur du réseau de la santé? Et, encore une fois, je pense que les Québécois nous ont fait de très, très bons commentaires, et on va s'en servir, de cette expérience-là, M. le Président. Et je pense qu'on a pu aussi mener une telle campagne qui a fonctionné depuis deux ans maintenant parce qu'on a posé des gestes très concrets. Puis des gestes concrets, je pense, entre autres, la vaccination avec les pharmaciens.

Moi, je me rappelle qu'au plus haut de la troisième vague, quand on a été capable d'avoir le plein déploiement du réseau de vaccination, on vaccinait plus de 100 000 personnes par jour, et, de ça, il y avait au moins 15 000 à 20 000 vaccins qui étaient prodigués par des pharmaciens. C'est quand même toute une expérience et c'est quelque chose qu'on va vouloir bâtir. Mais il faut penser aussi qu'on a eu l'aide, M. le Président, de la vaccination des entreprises. On a aussi élargi un bassin de nouveaux professionnels, une trentaine de professions qui sont venues les aider, notamment pour être capable, justement, de faire plus de 100 000 vaccins par jour. On avait des plages horaires qui étaient de jour, de soir. On en avait qui étaient avec et sans rendez-vous. Et, encore une fois, je pense qu'on a eu un résultat incroyable dont on se servira pour l'avenir. Et, encore une fois, je remercie les Québécois d'avoir été, sans faire de jeu de mots, au rendez-vous.

Maintenant, sur le passeport vaccinal, ça aussi, c'est quelque chose d'important qu'on a développé durant la pandémie. Je me rappelle que les oppositions n'étaient pas nécessairement en faveur, initialement, du passeport vaccinal, mais je pense qu'avec le temps on a vu que c'est devenu un outil important pour inciter les gens à se faire vacciner. Et on a vu, particulièrement à partir de la deuxième, la troisième vague, que les gens étaient... pouvaient apprécier parce qu'ils pouvaient avoir, malgré la pandémie, un semblant de vie normale. Qu'est ce que ça veut dire, un semblant de vie normale, M. le Président? D'être capable de retourner au restaurant. On l'oublie, là, mais, l'automne dernier, l'automne 2021, les gens étaient capables, malgré la pandémie, d'aller au restaurant, étaient capables d'aller dans les bars, étaient capables de reprendre un certain niveau d'activité. Il ne faut pas l'oublier, ça, M. le Président, que ça fait deux ans qu'on est dans cette pandémie-là. Mais notre gouvernement a mis en place, encore une fois avec un groupe québécois, des mesures qui nous ont permis... Ça, ça a été implanté au début de septembre. Ça semble loin, là, septembre 2021, mais c'est quand même un très, très grand accomplissement. Puis, encore une fois, je tiens à remercier non seulement les Québécois, mais tous les commerçants qui ont collaboré pour permettre aux Québécois, justement, de reprendre un semblant de vie normale.

On a travaillé aussi, M. le Président, puis ça, je pense, c'est important de le dire, sur l'encadrement des agences de placement. Il y a encore beaucoup de choses à faire, je suis d'accord. D'ailleurs, les gens de Québec solidaire l'ont noté, il faut continuer à s'assurer que, les agences de placement, on travaille beaucoup mieux avec eux, de façon beaucoup plus restreinte. On a fait la tarification maximale, on a fait l'obligation pour les employés des agences d'être vaccinés, de suivre une formation, mais, à mon sens, il reste encore beaucoup à faire. Puis j'espère qu'après la cinquième vague on va être capable de travailler là-dessus. C'est important, le député de Rosemont vient de le dire, comment on peut ramener des travailleurs de la santé. On a signé les conventions collectives.

Alors, je pourrai conclure, mais j'aimerais dire un mot sur la santé mentale. On a mis beaucoup de sous pour aider la santé mentale pendant la pandémie. Je pourrai y revenir, M. le Président.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci beaucoup, M. le ministre. Alors, je vais maintenant céder la parole au député de Rousseau.

**M. Thouin :** Merci, M. le Président. Je voudrais prendre un moment pour, bien sûr, saluer mes collègues présents et remercier mon collègue de l'opposition pour cette interpellation. Ça m'a permis, franchement, d'approfondir mes réflexions quant à cette gestion de crise que nous vivons à l'échelle planétaire depuis deux ans.

Je suis, d'abord, convaincu que tous les parlementaires en cette Chambre n'ont aucun doute quant aux intentions louables derrière chacune des décisions qui ont dû être prises pendant la pandémie, mais il est légitime, voire nécessaire de se questionner à savoir si ce sont les meilleures décisions qui ont été prises et au meilleur moment. Et, puisqu'il est question de manque d'anticipation, d'incohérence, de volte-face, je me suis demandé comment une organisation pouvait assurer une bonne gestion de crise sans avoir à trop réajuster le tir en cours de route et j'ai identifié cinq facteurs importants pour permettre une certaine stabilité malgré la tempête.

D'abord, il faut assurer une vigie, connaître les facteurs de risques. Ça, ça permet de voir venir la crise. Il faut avoir un plan d'intervention, généralement basé sur des expériences antérieures. Il faut avoir les ressources matérielles et humaines en quantité suffisante. Il faut avoir une évaluation de la durée potentielle de la crise pour ajuster notre stratégie, parce qu'une crise de deux heures puis une crise de deux ans, ce n'est pas la même chose, et mettre rapidement à l'oeuvre une équipe de gestion de crise qualifiée au moment où celle-ci pointe le bout de son nez.

En basant mes réflexions sur ces cinq facteurs favorisant une certaine stabilité malgré une crise, j'ai comparé deux exemples de crises que nous avons connues au Québec. D'abord, la première, la pandémie actuelle. Donc, au premier facteur, est-ce qu'une équipe en place a vu venir la crise? Est-ce qu'il y avait une vigie efficace? La réponse, c'est non. La Santé publique avait goûté aux coupures des libéraux et n'était pas outillée pour une crise d'une telle ampleur.

Deuxième facteur : Est-ce que nous avons des expériences antérieures pour assurer l'efficacité de notre plan d'intervention? Bien non, c'est une pandémie mondiale. Il n'y a rien eu de comparable depuis plusieurs décennies.

Troisième facteur : Avons-nous les ressources matérielles et humaines nécessaires? Bien, je vais être obligé de rappeler à nouveau que le résultat de l'austérité libérale des dernières années, c'était, entre autres, l'exode des employés du réseau. On a dû affronter la pandémie avec un important déficit de personnel.

Est-ce que nous pouvons réalistement évaluer la durée potentielle d'une crise sans précédent? Encore là, bien sûr que non. Personne sur Terre n'aurait pu savoir le temps nécessaire qui était pour être requis pour reprendre le contrôle de cette crise planétaire.

Et, finalement : Avons-nous rapidement mis en place une équipe de gestion de crise? Oui, sans aucun doute. La réponse a été instantanée dès que la Santé publique a levé le drapeau.

Dans ces conditions, loin d'être optimales, vous en conviendrez, il va de soi que plusieurs ajustements auront été nécessaires tout au long de la crise. D'ailleurs, dans pareilles circonstances, on souhaite avoir des leaders agiles,

humbles, efficaces, qui font preuve de transparence. J'ai l'impression d'être en train de décrire le ministre de la Santé puis le premier ministre, M. le Président.

• (11 h 10) •

Mon deuxième exemple maintenant. Et là je vais juste me rappeler... tantôt, le député de Nelligan nous parlait de... simple de gérer une pandémie. Gouverner, c'est prévoir. Contrôle total de la situation.

Deuxième exemple. Retournons aux 14 et 15 mars 2017, alors que 300 automobilistes sont restés coincés sur l'autoroute 13, au Québec, à cause d'une tempête de neige.

Premier facteur : Est-ce que l'équipe en place avait pu voir venir la crise? La réponse, c'est oui, c'est certain. Quand on vit au Québec, on sait tous qu'en mars il y a des tempêtes de neige. Le MTQ, les équipes des travaux publics de toutes les villes et les entreprises de déneigement se préparent.

Deuxième facteur : Est-ce que nous avons les expériences antérieures pour assurer l'efficacité de notre plan d'intervention? Savez-vous, le mois de mars existe depuis longtemps. À chaque mois de mars, il y a plusieurs tempêtes de neige.

Troisième point : Avons-nous les ressources matérielles et humaines nécessaires? Bien, certainement. En 2017, le gouvernement en place était au pouvoir depuis près de 15 ans. Alors, il travaillait avec les réseaux qu'il avait lui-même bâtis, améliorés ou saccagés.

Quatrième facteur : Pouvions-nous réalistement évaluer la durée potentielle de cette crise-là? C'est une tempête de neige, M. le Président, donc... D'ailleurs, cette crise a duré 12 heures.

Et le cinquième facteur : Avons-nous rapidement mis en place une équipe de gestion de crise? Je ne sais pas, je n'étais pas là à ce moment-là. Mais ce que je sais, c'est qu'après la crise, le 1er avril 2017, ils ont mis en place la Direction générale de la sécurité civile et de la veille opérationnelle, le DGSCVO, puis un centre de veille qui fournit la capacité d'anticiper les événements.

Dans ces conditions pour le moins prévisibles, ce qui aurait été normal, M. le Président, c'est que chaque personne qui a emprunté l'autoroute 13 ce jour-là puisse entrer chez elle en toute quiétude pour retrouver sa famille. Mais malheureusement il y a eu cinq décès, M. le Président.

Ma conclusion : il n'y a jamais rien de parfait, mais, chose certaine, on n'a définitivement pas de leçons à recevoir du Parti libéral en matière de gestion de crise.

Ceci étant dit, les sorties de crise se transforment généralement en opportunité. Ce mois de janvier, je me suis inscrit, comme plusieurs autres, comme aide de service via Je contribue et j'ai été travailler quelques semaines en CHSLD, cinq, six jours par semaine pour donner un coup de main. J'ai rencontré plusieurs résidents, plusieurs professionnels, infirmiers, infirmières, auxiliaires, préposés aux bénéficiaires, à l'entretien, à la cuisine. J'ai rencontré des gens de coeur, des gens d'exception, M. le Président. Et tous réclament de nous que nous réalisions cette nécessaire refonte du système de santé. Nous avons une opportunité et une obligation de résultat, mais je suis confiant, car nous avons les meilleures ressources pour mener à bien cet important chantier.

M. le Président, l'autre côté de la Chambre regorge aussi de ressources très compétentes. Je leur tends la main et les invite à se joindre à nous pour cette démarche prioritaire pour les Québécoises et les Québécois. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci, M. le député. Nous allons revenir avec M. le député de Nelligan.

**M. Derraji :** Oui. M. le Président, le ministre de la Santé m'a invité à être constructif. Je suis en train de voir trois discours rédigés, je vois les collègues qui sont en train de les lire. J'espère qu'il va appliquer la même chose et leur demander d'être constructifs la prochaine fois.

Je vais répéter mes questions, M. le Président. Je vais répéter mes questions parce que je n'ai pas eu de réponse. Et je m'adresse aux Québécois, parce que je vais leur partager mes questions. Ça fait presque une heure que je suis en face du ministre de la Santé, en votre nom, parce que vous m'avez interpellé. J'ai posé les questions suivantes : Est-ce qu'il va dévoiler, le ministre de la Santé, les résultats des sondages que son gouvernement mène avec votre argent, 3 millions de dollars donnés à la firme SOM? Je lui ai dit : Est-ce qu'il est fier de voir son nom et le nom du premier ministre parmi les questions posées aux contribuables québécois? Donc, on fait des sondages en utilisant votre argent pour savoir est-ce que les mesures qu'il prend en votre nom, c'est les bonnes mesures ou pas.

Deuxième question. Je lui ai posé : Dans un État responsable ...être transparent avec les Québécois parce qu'il gère votre argent, s'il va dévoiler les contrats octroyés avant la prochaine élection.

Maintenant, je vais passer aux tests rapides, le dernier bloc. Et il me parle des entreprises, j'ai un e-mail, M. le Président, qui sort de la direction du soutien aux opérations de la vaccination COVID, adressée à un entrepreneur : «Bonjour. Les critères de distribution des tests rapides en entreprise sont présentement en évaluation. Considérant cela, la livraison des tests en entreprise se fera dans les meilleurs délais. Nous vous ferons un suivi dès que possible. Merci beaucoup pour votre compréhension.»

Un gouvernement responsable et prévisible. L'Ontario, c'est déjà possible, c'est déjà le cas, et les gens... Il y a une diversité des points, et l'Ontario continue aussi à distribuer les tests rapides dans les écoles, les foyers pour aînés et auprès des entreprises.

Le ministre demande toujours une collaboration constructive. En votre nom, vous m'avez interpellé par rapport aux médicaments, donc, parmi les deux questions que j'ai posées tout à l'heure, où je n'ai pas eu de réponse, vous m'avez dit de poser les questions suivantes en ce qui concerne les médicaments. Donc, j'invite le ministre, pour plus de transparence, M. le Président, à dévoiler l'état des stocks des antiviraux et les anticorps monoclonaux, au Québec,

par région et par CIUSSS. C'est un gouvernement responsable. Un gouvernement responsable devrait déjà prévoir les commandes et établir les indications et les protocoles. L'antiviral, vous le savez tous, c'est une course contre la montre, M. le Président, ne pas dépasser la fenêtre de cinq jours, et ça nous prend une campagne de promotion. Le ministre et les experts qu'il consulte lui ont dit qu'il va y avoir une augmentation des cas au mois de mars.

Le ministre, je vous suggère : Avez-vous commencé une campagne de promotion, au niveau de la première ligne, pour leur donner les moyens d'utiliser l'antiviral? Encore une fois, la fenêtre est très limitée. On parle de cinq jours.

Une autre proposition, M. le Président : Quand est-ce que le ministre va commencer la vaccination à domicile et faire le lien entre les CLSC et les personnes qui n'ont pas pu avoir leur dose? Je comprends, une collègue l'a mentionné, je l'ai eu aussi comme commentaire, il y a des retards au niveau de la troisième dose parce que les gens, ils ont eu la COVID.

Donc, M. le Président, je suis venu aujourd'hui parce que... le ministre n'essaie pas de parler d'être constructif. Je l'ai, mais je ne suis pas docile. Je joue mon rôle en tant que député de l'opposition, porte-parole de la santé et des services sociaux. Les questions que je ramène, c'est une bonne majorité de Québécois. Et c'est très important que le ministre de la Santé essaie de répondre, parce que, jusqu'à maintenant, moi aussi, mon temps, il est précieux. Je suis venu pour interpeler le ministre. Je n'ai pas eu de réponse. Et j'invite les gens à aller revoir les réponses du ministre et ses collègues qui sont venus aujourd'hui parler de la pandémie. Et le but, aujourd'hui, était pour vous rassurer parce qu'on est en train de déconfiner, et je voulais, aujourd'hui, voir c'est quoi, le niveau de préparation de ce gouvernement, parce qu'on ne veut pas revenir en arrière. Ce qu'on veut... C'est parce que tout le monde est tanné de la pandémie. Tout le monde veut vivre en paix. Le premier ministre insiste sur vivre avec le virus. C'est ce que je voulais savoir. Est-ce que le gouvernement, il est prêt à vivre avec le virus? Est-ce qu'on a assez de tests? Est-ce qu'on est prêt à faire face à une prochaine vague? Et est-ce qu'on a les médicaments nécessaires, qui existent maintenant, au niveau des étages?

Donc, M. le Président, j'espère que, cette fois-ci, le ministre va répondre à mes questions.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci, M. le député. M. le ministre.

**M. Dubé :** M. le Président, je vais répondre aux deux questions du député très clairement. Sur la question des antiviraux, parce que, ça, je pense que ça fait partie de l'interpellation qui nous est faite ce matin, les antiviraux, on l'a déjà dit, on en reçoit un nombre très limité. On parle de 6 000 antiviraux par mois pour les mois de février et mars et d'environ 16 000 pour le mois d'avril, ce qui n'est pas beaucoup lorsqu'on regarde le nombre de personnes qui ont contracté le virus et qui vont malheureusement aller à l'hôpital... dans... et ce qui veut dire qu'on en reçoit à peu près 1 500 par semaine. On a distribué, il y a deux semaines, les antiviraux dans les pharmacies et dans certains centres de distribution.

L'enjeu qu'on a eu dans la première semaine est un enjeu qu'on est en train de travailler, encore une fois, avec l'INESSS, mais surtout avec l'INSPQ, c'est que les paramètres qui ont été mis pour ceux qui étaient admissibles à ces antiviraux-là étaient uniquement pour les immunosupprimés. Ce qu'on s'est rendu compte avec une seule semaine, c'est qu'il n'y a pas assez de personnes qui sont venues demander ces médicaments-là. Alors, après simplement quelques jours, comme on le fait habituellement, on s'est ajustés. On a redemandé une opinion modifiée à l'INSPQ et à l'INESSS pour nous dire : Est-ce que vous pouvez élargir les critères pendant qu'on apprend à travailler avec les antiviraux? Donc, je veux juste rassurer non seulement le député de Nelligan... je trouve que c'est une excellente question, on est en train de s'ajuster avec nos experts pour être certains qu'au fur et à mesure qu'on va recevoir les antiviraux, qu'on aura élargi le bassin de population.

• (11 h 20) •

Sur la question des tests rapides, moi, pour moi, c'est... Je peux vous donner le meilleur exemple de ce qu'on agit à tous les jours, puis, ça, c'est la deuxième question, on a lancé pas plus tard que ce matin une plateforme d'autoévaluation, M. le Président, une plateforme d'autoévaluation parce qu'on a dit qu'on voulait aider les Québécois maintenant à avoir de plus en plus la gestion du risque eux-mêmes. On devient un peu tous experts dans cette pandémie-là après deux ans. Les tests rapides font partie de ça, bien qu'en ce moment les gens doivent apprendre à bien diagnostiquer leur propre cas. Et c'est pour ça qu'on a mis en place, pas plus tard que ce matin, cette plateforme-là, que j'en profite pour que les Québécois qui nous écoutent puissent en prendre connaissance. Et très simple, là. Des fois, on critique les réseaux de la santé, puis les graphiques sont compliqués, mais, je vous dirais ce matin, moi, hier, je suis allé essayer la plateforme pour donner des commentaires, c'est très simple. Est-ce qu'on pourra l'améliorer dans les prochains jours? La réponse est oui. Mais, si vous croyez que vous avez contracté... si un Québécois croit qu'il a contracté la maladie, il peut aller à partir d'aujourd'hui sur cette plateforme-là, regarder quelle... dans quelle situation il s'applique : Est-ce qu'il a rencontré quelqu'un qui avait la COVID? Est-ce que c'est quelqu'un avec qui il y a eu un contact prolongé?, etc., et là de décider la période d'isolement qui s'applique à lui. Et, encore une fois, je le répète, je pense que c'est la façon idéale de travailler avec les tests rapides.

Et deuxièmement on a dit... puis, ça, je pense que c'est un commentaire que j'avais entendu, entre autres, de l'opposition, de Québec solidaire, c'est comment on pouvait aussi travailler en parallèle avec les PCR, parce qu'on avait... on a eu, durant le mois de décembre, tout le monde le sait, une augmentation faramineuse des tests PCR. Dr Boileau l'a dit, il y a plus de 2 millions de personnes qui ont contracté le virus depuis le début de la cinquième vague, alors donc il a fallu s'ajuster. Mais, au fur et à mesure qu'on reprend le contrôle sur la question du dépistage, on augmente les personnes qui sont admissibles. On l'a fait pour les 70 ans et plus cette semaine et on va continuer de s'ajuster.

Donc, moi, je donne, ici, l'exemple de, si on a des suggestions ou des questions qui se rapportent directement avec la pandémie, avec la gestion, on s'ajuste tous les jours. Je viens de vous donner au moins deux exemples, M. le

Président, de comment on est capable de dire : Effectivement, il y a des... on a un mécanisme incroyable qui s'offre à nous, les antiviraux pour ceux qui sont malades. On va s'assurer que nos experts nous donnent des recommandations les plus appropriées et on va s'ajuster au cours des prochains jours. Mais je pense que c'est deux bons exemples de notre... la façon dont on s'ajuste dans une pandémie qui n'est pas facile, M. le Président. Merci.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci, M. le ministre. Nous poursuivons avec la députée de Lotbinière-Frontenac.

**Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) :** Merci, M. le Président. Les libéraux veulent nous parler d'un manque d'anticipation et d'incohérence dans le système de santé. Bien, pour être très honnête, je trouve ça très spécial, surtout de la part d'un parti qui a saccagé les milieux de soins au Québec...

**Le Président (M. Provençal) :** ...

**Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) :** Pardon?

**Le Président (M. Provençal) :** Je vous demande juste d'être prudente dans vos commentaires.

**Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) :** Oui, je vais être prudente. Le député de Rosemont a raison de dire que notre système de santé est tout croche. Il faut se rappeler, notre gouvernement a dû faire face à la plus importante pandémie de notre époque alors que nous étions en train de ramasser les dégâts du Parti libéral. Aujourd'hui, six ans et une pandémie plus tard, un consensus semble se dessiner par tous les acteurs du réseau de la santé : la réforme ultracentralisatrice libérale est un échec lamentable. C'est de ça dont la population québécoise fait les frais.

Malheureusement, ce n'est pas une surprise pour personne, aucune organisation de travailleur ou d'administrateur du réseau, aucun groupe de pression, aucune commission, aucun spécialiste n'avait réclamé cette réforme. C'est plutôt le contraire, en fait. L'écrasante majorité des mémoires déposés en commission parlementaire lors de l'étude du projet de loi n° 10 dénonçait la direction prise par le Parti libéral.

Le Parti libéral d'aujourd'hui tente de nous faire la leçon en nous parlant de décisions basées sur la science. Or, voici ce que disaient les professeurs du Département d'administration de la santé de l'École de santé publique de l'Université de Montréal à propos du projet de loi n° 10. Les signataires de ce mémoire sont d'accord avec les objectifs poursuivis par le projet de loi. Toutefois, ils questionnent sérieusement l'efficacité des mesures qui y sont proposées. Ils sont d'avis qu'il existe peu ou pas de donnée probante appuyant ces mesures. Au contraire, les connaissances scientifiques actuelles permettent de croire que ces mesures vont amplifier et non réduire l'importance des problèmes ciblés par le projet de loi. Les données probantes semblent favoriser une réforme du système de santé qui va dans une direction très différente, voire opposée à celle suggérée.

Même son de cloche du côté de l'Association médicale du Québec. L'AMQ s'inquiète du caractère extrêmement centralisateur de la prise de décision vers le ministère et non une prise en charge populationnelle. Cette poussée centralisatrice va à l'encontre d'une tendance lourde qu'on observe dans l'ensemble des systèmes de santé occidentaux. En effet, les modes de fonctionnement privilégiés sont ceux qui rapprochent la prise de décision des milieux cliniques où se donnent les services de santé et non ceux dont les prises de décision se font à un niveau gouvernemental.

Les libéraux parlent d'improvisation et de volte-face. Est-ce qu'ils se rappellent que la réforme ne faisait même pas partie du programme politique du Parti libéral lors de la campagne électorale de 2014? Le projet de loi n° 10 a été déposé le 25 septembre 2014, un projet de loi gigantesque de 165 articles. En cours d'examen, il y a plus de 200 amendements qui ont été apportés par le gouvernement lui-même. C'est un signe évident d'improvisation et de précipitation. Est-ce que notre gestion de la pandémie a été sans faille? Absolument pas. Est-ce que nous avons dû apporter des correctifs en cours de route? Certainement. C'est là la marque d'un gouvernement qui agit avec sagesse et qui sait reconnaître ses erreurs.

Je suis certaine que la majorité des Québécois et des Québécoises remercie le ciel que la pandémie ne se soit pas produite sous un gouvernement libéral. Tout comme mon collègue de Rousseau, je me souviens d'une certaine gestion lamentable, d'une certaine tempête de neige où les citoyens sont restés bloqués sur l'autoroute 13 plusieurs heures. Les Québécois sont certainement mieux servis par un gouvernement caquiste que libéral.

Sur une autre note, M. le Président, il faut garder le moral, parce que la pandémie va bien nous lâcher, éventuellement. Nous avons maintenant un calendrier qui nous donne le portrait des prochains mois que nous entrevoyons tous avec optimisme.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci beaucoup, Mme la députée. Je cède maintenant la parole au député du troisième groupe d'opposition, le député des Îles-de-la-Madeleine.

**M. Arseneau :** Merci beaucoup, M. le Président. Alors je remercie le député de Nelligan de nous permettre de débattre aujourd'hui, je remercie... au ministre de sa présence, les députés du gouvernement également, mon collègue de Rosemont. J'ai beaucoup à dire dans le peu de temps qui m'est imparti, mais je vais quand même commencer en faisant une parenthèse, comme mes collègues, en exprimant le fait que je partage entièrement le point de vue exprimé et l'indignation face aux déclarations d'entrée du ministre qui nous impute cette volonté d'appuyer la violence des gestes ou des propos haineux, la prise des armes. Ce sont des accusations qui sont gratuites et infondées, et je lui donnerai, moi aussi, le temps de réagir, suite à mon intervention, pour corriger le tir.

Cela dit, il a poursuivi son propos, le ministre, en nous appelant à la collaboration, et je pense que c'est ce qu'on a tenté de faire pendant toute la gestion de la pandémie des 20 derniers mois. Et je n'emploierai pas les quelques minutes qui sont à ma disposition, là, pour faire le procès du gouvernement non plus. Il y a eu effectivement des volte-faces, il y a eu des décisions qui ont pu paraître incohérentes, il y a eu des reculs, il y a eu des essais-erreurs, et, jusqu'à un certain point, on peut le comprendre, et j'en ai toute une liste. On a aussi des propositions, j'en ai 30 ici, là, que j'ai recensées durant les derniers mois, qui ont été déposées par le Parti québécois.

• (11 h 30) •

Ce que je veux surtout dégager, c'est quelques grandes constances dans la gestion de la pandémie, et, ça, je pense que beaucoup de Québécois partagent ce point de vue là. C'est cette confusion entre la politique et la Santé publique, toute la question de l'indépendance de la Santé publique, l'absence d'avis, de publication, de recommandation qui permettrait, justement, à tous de comprendre les gestes qui ont été posés par le gouvernement, alors qu'on pouvait se demander pourquoi telle et telle décision, pourquoi tel et tel recul, l'absence surtout de débat public sur les décisions qui ont été prises, la suspension des règles démocratiques de l'Assemblée nationale depuis maintenant plus de 20 mois, et donc à travers l'urgence sanitaire, donc... également, toute la question des indicateurs, des critères précis qu'on a eu de cesse de réclamer de la part de la Santé publique et du gouvernement pour appuyer les décisions qui étaient prises.

L'exemple le plus récent, évidemment, c'est le calendrier qui a été déposé. Quelques jours auparavant, on disait : Il est impossible de le faire. Et, tout d'un coup, il est possible de le faire avec des dates précises sans qu'on connaisse précisément les facteurs qui ont permis au gouvernement de prendre des décisions claires avec des dates fixes et précises inscrites au calendrier. Et, ça, je pense que c'est la clé de l'énigme qui demeure, et c'est la raison pour laquelle je veux être constructif et faire des propositions. Nous devons, comme élus, on devra s'attendre... on doit s'attendre à ce qu'il y ait véritablement un bilan de la pandémie, des décisions qui ont été prises à travers les différentes vagues. Et c'est à travers une enquête publique et indépendante qu'on devra le faire, faire l'examen de cette période de crise si longue et inédite au Québec. Ça me semble absolument incontournable, et cette proposition-là, elle sert à une chose principalement, à s'assurer que les bonnes décisions qui ont été prises, bien, qu'on les retienne pour une prochaine crise, et celles qui ont été plus malheureuses, bien, qu'on ne les prenne pas et qu'on se prépare en conséquence d'une prochaine crise.

La deuxième proposition très concrète et constructive que je veux faire au ministre, c'est d'instituer un débat dès la semaine prochaine, un débat immédiat sur la levée de l'urgence... de l'état d'urgence sanitaire, un débat sur le passeport vaccinal. Il a mentionné tout à l'heure que peut-être que les partis d'opposition n'étaient pas tout à fait en faveur de cette mesure là. Le débat sur le passeport vaccinal a été confisqué aux élus de l'Assemblée nationale. La première fois qu'on en a fait la demande, c'était en février dernier. Québec solidaire avait proposé un mandat d'initiative. Nous avons appuyé cette demande-là. On nous l'a refusé à deux reprises en commission parlementaire. En juillet, on a évoqué l'idée, on a demandé un débat, et finalement ça nous a été imposé en septembre sans aucun débat.

Aujourd'hui, le ministre dit : Le passeport sanitaire devra continuer, il est là pour rester. Pourtant, le directeur de la Santé publique dit : Jusqu'à nouvel ordre. Un directeur de la santé publique de la Gaspésie dit : Ça n'a plus sa place, ce n'est pas utile pour contrer la propagation. Le débat, il est nécessaire.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci, M. le député. M. le ministre.

**M. Dubé :** M. le Président, j'ai dit au début de ma présentation que je voulais aussi bien expliquer aux Québécois... On est tellement habitué d'avoir le masque qu'on finit par l'oublier. J'ai dit au début de ma présentation qu'il était important pour les Québécois de voir ce qu'on avait fait pour la pandémie, mais il est aussi important de voir ce qu'on avait fait en dehors de la pandémie, parce que, pendant la pandémie, on continue d'avoir besoin de gérer un réseau de la santé. Et, ici, je pense qu'il est important de faire la différence, M. le Président, entre ce qu'on fait sur l'urgent, l'urgent étant la pandémie, mais aussi ce qui est important pour faire, justement, avancer notre réseau de santé, qui a besoin d'amour.

Alors, je vais donner des exemples de ce qu'on a réussi à faire, M. le Président, dans le peu de minutes qu'on a aujourd'hui, mais, sur ce sujet-là, je pense qu'il est important que les Québécois comprennent que, pendant qu'on gérait la pandémie, il a fallu faire avancer notre réseau de santé. Puis je vais le donner dans nos quatre thèmes que vous allez entendre... nous entendre souvent, sur les ressources humaines, sur les données, sur les systèmes informatiques, mais aussi sur la modernisation de nos infrastructures et quelques autres sujets.

D'abord, sur les ressources humaines, M. le Président, on a travaillé, depuis le début de notre mandat, autant pour améliorer nos relations avec les médecins spécialistes, avec les omnis, mais surtout aussi pour avoir un meilleur contrôle sur la rémunération. On n'a pas fini notre travail, mais on a fait beaucoup d'avancées. On a réussi à avoir une entente avec les médecins spécialistes. Et, comme vous le savez, on travaille sur le projet de loi n° 11, puis encore une fois pour les omnis, puis j'apprécie la vision qu'on a eue de l'opposition, je le mentionne.

Mais aussi on a fait des règlements importants sur l'Ordre des infirmières. On a fait le p.l. n° 41, j'en avais parlé un peu plus tôt, avec les pharmaciens. On a donné beaucoup plus d'autonomie aux hygiénistes dentaires, ça, c'était un élément qui était excessivement important avec le p.l. n° 29. Ma collègue au Conseil du trésor a réussi à régler toutes les conventions collectives dans un contexte difficile, de pandémie. On a fait des offres différenciées à des gens, qui n'était pas un concept facile à faire appliquer avec les syndicats. On l'a fait pour les préposés aux bénéficiaires. On l'a fait pour les professeurs. On l'a fait pour les infirmières.

Je pense qu'on peut saluer le travail qui a été fait malgré la pandémie. On a mis en place, durant la cinquième vague, des primes, mais aussi des conditions... parce que, je suis d'accord avec le député de Rosemont, ce n'était pas

juste une question de primes, c'était une question de... ce qui nous était demandé, c'est d'avoir un meilleur environnement de travail-famille, un meilleur niveau de sécurité. On a répondu à plusieurs des demandes de nos syndicats. Moi, j'ai une table intersyndicale, à toutes les deux semaines, avec les grands représentants des syndicats. Je pense qu'on a été capable de faire avancer nos ressources humaines malgré la difficulté de la pandémie.

Sur les données, j'aimerais rappeler aussi aux gens que, malgré la pandémie, on a été capable, parce qu'il y avait l'urgence des mesures sanitaires, d'avoir accès à des données qu'on n'avait pas, que le ministère n'avait pas. Et c'est pour ça, lorsqu'on va lever les mesures sanitaires, avec le projet de loi, il va falloir s'assurer de cette transition-là, parce qu'on a maintenant les données qui nous permettent de gérer, ce qu'on n'avait pas lors de la première vague. Puis, je le dis à mes collègues qui ont très hâte, je suis certain, de regarder le p.l. n° 19. Le p.l. n° 19 qu'on a déposé juste avant les fêtes, c'est un projet de loi où le ministère a fait un travail énorme pour montrer le défi qu'on a avec les données, c'est plus de 200 articles. Alors, j'ai très hâte qu'on puisse maintenant discuter avec mes collègues sur la transformation des données.

Sur les systèmes informatiques qui sont complémentaires aux données, on aura, dans les prochaines semaines, à présenter notre plan, le plan de la santé, qui l'expliquera. Il y a eu un travail énorme qui a été préparé par les gens du ministère avec lesquels j'ai passé beaucoup de temps au cours des dernières années. J'ai très hâte de pouvoir le présenter.

Puis je terminerais sur le quatrième bloc, parce que je vais manquer de temps, mais on a travaillé, puis je pense que le député de Maisonneuve-Rosemont le reconnaît, sur plusieurs investissements dans nos infrastructures, et je pense, entre autres, à son hôpital préféré, Maisonneuve-Rosemont, finalement, il y a une décision qui a été prise, mais je pense à Saint-Jérôme, je pense à Jonquière, je pense à Lévis, à Thetford Mines, à Gaspé, à Charles-Le Moyne, Santa Cabrini, Lachine et notre annonce sur l'hôpital de l'Outaouais. Alors, j'aimerais dire, M. le Président, qu'on a continué malgré la pandémie. Merci.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci, M. le ministre. Mme la députée de Roberval.

**Mme Guillemette :** Merci, M. le Président. Le député nous invite... le député de Nelligan, en fait, nous invite aujourd'hui à parler du manque d'anticipation... de notre gestion en pandémie, en fait, de la gestion du gouvernement. Ce n'est pas la première fois que les oppositions nous appellent à débattre sur ce sujet. Je peux vous dire que, depuis la dernière fois, depuis les dernières fois, je dirais, même, la situation demeure inchangée. On est toujours en pandémie et on est toujours en état d'urgence, ce qui fait que... Puis il faut demeurer agile. C'est important d'être à l'affût. On doit pouvoir prendre des mesures adaptées à l'évolution de la situation de la pandémie. Ça implique parfois des changements de direction, comme on a pu le voir, là, durant le temps des fêtes.

Malgré ça, je ne crois pas qu'on puisse dire que le gouvernement ait manqué d'anticipation ou ait manqué d'incohérence... ait manqué de cohérence dans sa gestion, surtout si on prend en compte le contexte. Il ne faut jamais oublier le contexte et la situation que l'on vivait à l'instant où les décisions ont été prises. Le 29 septembre dernier, lors d'un débat d'une motion de la députée de Maurice-Richard, j'avais rappelé l'imprévisibilité de la pandémie. Et, comme je l'avais souligné lors de ce débat, personne n'aurait cru que notre système de santé, qu'on savait si fragile, puisse tenir si longtemps dans les conditions qu'on a vécues, qui étaient si difficiles. Je crois que ça témoigne vraiment du travail d'un gouvernement qui a su agir pour protéger le système au bénéfice de tous les citoyens du Québec.

• (11 h 40) •

J'ai pu parler de notre plan lors de mon allocution du 10 novembre dernier également. Je soulignais que l'objectif à court terme était la lutte contre la pandémie, mais qu'à plus long terme il y avait l'ambition de renforcer notre système de santé de façon généralisée et pérenne de manière à ce qu'il soit prêt à faire face à n'importe quel défi. Et, ça, j'appelle ça de la cohérence et de la prévisibilité. On pense au recrutement massif des PAB qui auront un impact, là, au-delà de la pandémie. Donc, on pense aussi à l'identification des gestionnaires responsables dans chaque CHSLD. Et, chez nous, les gestionnaires ont décidé de nommer également, dans chaque centre hospitalier, un gestionnaire et de ne pas attendre. Ils l'ont fait dès maintenant.

Donc, au-delà des mesures présentes dans le plan, on a travaillé sur plusieurs mesures législatives pour transformer le système de santé, et ce, en pleine pandémie, M. le Président. Le ministre Carmant travaille sur la réorganisation de la pandémie. On a adopté une loi et une politique pour soutenir et reconnaître les proches aidants, qui ont été tellement importants, leur travail a été mis en lumière pendant ces moments-là, sans oublier le plan d'action en santé mentale que notre collègue a déposé dernièrement. En plus, on a tenu des consultations et la Commission sur les soins de fin de vie.

Tout ça en pleine pandémie, on a fait plus en trois ans de pandémie que les anciens gouvernements en 15 ans, en santé. Après ça, on nous dit qu'on manque d'anticipation et de cohérence, bien, moi, je serais gênée, M. le Président. Ce que j'appelle de la cohérence, c'est de saisir des faiblesses pour en faire des... pour les améliorer. On a su capitaliser sur l'opportunité offerte par la pandémie.

Donc, le député de Nelligan siège avec nous au projet de loi n° 11, comme l'a mentionné le ministre. L'opposition présente une belle écoute de notre ministre, puis il contribue aux discussions. On a eu l'occasion d'échanger, et ça se fait en toute collégialité. Je le dis encore une fois, c'est possible de le faire en toute collégialité. Ça prend la collaboration de tout le monde. Il faut améliorer notre système de santé, et on a besoin de tous pour le faire.

Donc on fait tout ça en parallèle, maintenant, de la pandémie. Je crois que ça démontre notre volonté sincère de moderniser notre système pour la population, mais aussi pour le respect des gens qui y travaillent. On parle de prendre soin de notre monde, mais ça commence là, c'est un travail colossal, mais nécessaire. C'est la preuve que nous anticipons les défis de demain et que nous avons une vision cohérente de notre système de santé. C'est quelque

chose qui va bénéficier à tous les Québécois et les Québécoises. La population mérite un système de santé de qualité. Mon collègue va déposer son plan dans les prochaines semaines. La population sera en mesure de juger de notre cohérence et de notre capacité à gérer ces situations. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci, Mme la députée. M. le député de Nelligan, il vous reste une minute avant qu'on arrive à la conclusion.

**M. Derraji :** Une minute avant la conclusion, c'est ça?

**Le Président (M. Provençal) :** Oui.

**M. Derraji :** Merci, M. le Président. Je vais répéter une autre question, M. le Président, parce que je n'ai pas eu encore une fois de réponse. Est-ce que le ministre de la Santé va dévoiler l'ensemble des contrats octroyés avant la prochaine élection? Il le sait très bien, les dispositions de l'état d'urgence sanitaire... Il nous est impossible d'avoir accès aux contrats conclus entre l'ensemble des établissements de santé dans le cadre de la pandémie.

Autre chose, on parle beaucoup de l'achat d'équipement. On parle beaucoup d'achat d'équipement de protection individuelle. Vous avez tous vu le dossier litigieux en cour présentement. Donc, les gens se posent beaucoup de questions, et j'ai moi-même reçu beaucoup de questions, par rapport aux contrats octroyés par le ministre.

Et je vais terminer par les sondages. Est-ce qu'il va dévoiler le tout? Parce qu'au bout de la ligne il s'agit de l'argent des contribuables. Merci, M. le Président.

### Conclusions

**Le Président (M. Provençal) :** Merci beaucoup, M. le député. M. le ministre, une conclusion pendant 10 minutes, votre conclusion à vous.

### M. Christian Dubé

**M. Dubé :** Très bien, M. le Président. Écoutez, je vais commencer, parce que j'ai eu une demande très claire des trois représentants de l'opposition... Je suis content d'entendre que, les oppositions et nous, on est sur la même longueur d'onde en ce qui... de condamner le recours à la violence. Alors, je veux vous le dire, puis, si mes propos ont été blessants, ce n'était pas mon intention, mais je veux juste... Le message que je voulais passer, c'est qu'en ce moment on a besoin de travailler ensemble parce que les Québécois ont besoin de voir qu'on travaille ensemble. Alors, j'apprécie beaucoup votre demande, et je passe à l'action pour vous dire que je m'excuse, et je pense qu'il est important que les Québécois voient qu'on va travailler ensemble pour se sortir de cette foutue pandémie. Et une chose... que vous me connaissez, je vais continuer de collaborer avec les oppositions.

On l'a vu, quand on travaille ensemble, puis on l'a vu plusieurs fois... On a parlé du p.l. n° 11 beaucoup dans les dernières semaines. Moi, je vois ce qu'il nous reste à faire au niveau de l'aide médicale à mourir. On a déposé un projet de loi. On a des défis incroyables en santé. Et je reconnais la compétence spécifique du député de Nelligan, qui a une formation en santé, avec son bagage. Je reconnais l'expérience non seulement médiatique du député de Rosemont, mais j'ai vu, incluant celui des Îles-de-la-Madeleine, des questions qui sont toujours à-propos lorsqu'on est en commission parlementaire. Je comprends que ce n'est peut-être pas toujours possible de le faire de cette façon-là au salon bleu, mais, encore une fois, je suis ouvert aux suggestions et je pense que, dans les prochaines semaines, on pourra se donner encore la chance de collaborer ensemble.

Maintenant, j'aimerais aussi profiter, dans les quelques minutes qu'il me reste, pour remercier le député de Nelligan de nous avoir donné l'opportunité de revenir sur tout ce qui a été fait durant la pandémie parce que je pense que... Puis, je vais vous dire, M. le Président, quand je me suis préparé avec mes collègues ici, que je salue, les gens du cabinet, les gens du ministère, mes collègues députés qui sont ici par ce beau vendredi matin, quand on a fait la somme de tout ce qu'on a fait, parce que c'est ça que j'ai fait ce matin, là, on a manqué de temps. Il y a tellement de choses qu'on a faites, M. le Président, que je me suis dit : Mon Dieu! C'est incroyable, tout ce qui a été fait. Puis je suis content qu'on ait eu l'opportunité d'être capable de l'expliquer aux Québécois, parce que, là, on sort de la cinquième vague, difficile, on le reconnaît, mais mon Dieu qu'il y a des choses qui ont été faites.

Alors, je pense que de nous avoir donné cette opportunité-là de revenir sur toutes nos actions... Je pense que ça va rassurer les Québécois de voir que ça a été un gouvernement d'action. Maintenant, et, ça, je le dis, puis j'écoutais ma collègue tout à l'heure, est-ce que ça a été une gestion parfaite? Non. Tous les gouvernements ont des enjeux. Tous les gouvernements ont une situation x lorsqu'ils arrivent. Leur rôle, c'est de faire évoluer les choses. Je pense que le premier ministre l'a dit souvent, à chaque jour, on fait notre possible. On a posé beaucoup d'actions. Les Québécois nous ont appuyés. Mais je vais vous dire que le travail va continuer.

Un petit mot sur le projet de loi n° 11. Je pense que, justement, pendant qu'on était en pandémie, les Québécois... Le projet de loi n° 11, pour les gens qui nous suivent ce matin, c'est important de le dire, c'est de dire que, pour la question des médecins de famille, la prise en charge de première ligne... Et ce n'est pas juste une question de médecins de famille. On va en parler lors de... lorsqu'on fera l'étude article par article, c'est important qu'on ait une amélioration de la première ligne, mais pas uniquement par les médecins. Et, ça, je pense que c'est une belle évolution de notre discussion que nous avons eue lors de la commission parlementaire, je veux le mentionner,

parce que c'est le genre de projet qui, malgré la pandémie, doit continuer d'avancer si on veut donner un meilleur système, puis, encore une fois, je le dis, une collaboration exemplaire de la part de l'opposition, je veux le mentionner.

Maintenant, je nous donne un défi, je l'ai dit tout à l'heure, sur le p.l. n° 19. Un des problèmes majeurs qu'on a eus durant la pandémie... Et, quand je suis arrivé à la fin juin 2020, le premier ministre, la première chose qu'il m'a dite : S'il vous plaît, faites quelque chose avec les données. On a été obligés de gérer la première vague avec un manque complet de données. Puis je dois vous dire que, depuis, maintenant, presque un an et demi, les gens du ministère ont fait un effort pour nous faire des tableaux de bord, que vous voyez un peu tous les jours sur les réseaux sociaux, mais on a des tableaux de bord beaucoup plus détaillés que ça pour se connecter sur des systèmes qui sont vieillots, mais, au moins, on est connecté sur, peut-être, 60 %, 70 % de l'information. Mais on a encore beaucoup de choses à faire pendant qu'on change les systèmes.

Donc, on a trouvé une façon, mais ce qu'on s'est rendu compte, c'est qu'il était important d'avoir accès à ces données-là. Et, je vous le dis, quand vous me demandez quand est-ce qu'on va faire le projet de loi pour être capable d'enlever les mesures d'urgence, on a un enjeu majeur, majeur, de trouver l'équilibre de ce qu'on va garder comme information qui n'était que disponible en raison des mesures d'urgence. Je sais que c'est peut-être difficile à croire, là, qu'un gouvernement doit, par décret, forcer le ministère à nous donner de l'information, ou un établissement, ou une location. Ça semble incroyable, mais la loi, la fameuse LSSSS, la loi de la santé, a été bâtie dans les dernières années où on avait des dossiers de papier et on ne pouvait pas transférer les dossiers papier parce que les gens avaient peur que leur dossier soit lu par quelqu'un d'autre. C'est de ça dont on parle, là. On ne parle pas juste des fax, là. On parle d'une loi de la santé qui a besoin d'être mise à jour avec les données modernes qu'on a aujourd'hui.

• (11 h 50) •

Puis, encore une fois, si on a la même collaboration, avec l'opposition, qu'on a eue dans les derniers mois sur certains projets de loi, moi, je pense que, lorsqu'on va déposer le projet de loi n° 19 sur les données, les gens vont se rendre compte qu'on doit passer à une autre étape en termes de gestion de réseau de santé. Alors, ça, pour moi... et c'est pour ça que j'insiste beaucoup et que j'étais prêt à faire les remarques que j'ai faites au début.

Sur la question, maintenant, de... Je dirais, de façon plus générale, sur le reste de la pandémie, d'accord, j'aimerais que les Québécois voient qu'il est possible... Puis, tout à l'heure, j'entendais le commentaire de dire... Lorsque j'ai dit que le passeport vaccinal était là pour rester, j'ai bien dit, dans la même phrase, puis je vais l'expliquer au cours des prochaines semaines, quand on aura la chance d'en reparler, qu'il y aura peut-être une sixième vague. Est-ce qu'on aime ça, entendre ça aujourd'hui? Non, mais, quand je vois, aujourd'hui, après tous les efforts qui ont été faits, de la vaccination, etc., je pense que les Québécois... Puis c'est pour ça qu'on a lancé la nouvelle plateforme ce matin. On doit apprendre à faire avec un virus... Je le répète, il y a encore 150 à 200 personnes qui rentrent à l'hôpital tous les jours parce qu'ils viennent d'attraper le virus.

Alors, quand j'ai parlé que le passeport vaccinal est là pour rester, est-ce que la Santé publique va nous recommander... J'espère, dans quelques semaines, de dire : Est-ce qu'on peut le suspendre parce que ça va mieux, mais est-ce qu'on pourrait le rétablir si jamais on était pris avec une autre vague? C'est ça qu'il faut penser, il faut penser qu'on a réussi à développer des outils qui ont permis, lors de pandémies, d'être capable de continuer à vivre. Puis je pense que les Québécois l'ont démontré, qu'ils étaient d'accord avec un passeport vaccinal. Je sais qu'on a pu le développer très rapidement, encore une fois, mais je pense qu'on aura ces discussions-là pour le futur. Est-ce qu'on pourra rétablir ces outils-là si on en a besoin? C'est ça qu'il faut être capable d'avoir des discussions, non seulement avec la Santé publique...

Puis je pense qu'on doit saluer l'expertise qui nous a été amenée notamment avec la venue du Dr Boileau, de regarder beaucoup la science et de s'assurer que chacune des décisions sont prises à la lumière de la science. Et je dirais aux Québécois, aujourd'hui, qui nous écoutent : Je pense qu'on a pu démontrer que notre gouvernement, malgré, peut-être, je dirais, les insatisfactions normales de l'opposition, et je le dis avec beaucoup de candeur, va continuer d'être à l'écoute. Il y a eu beaucoup de choses qui ont été dites. Moi, je me rappelle des appels qu'on a eus au téléphone avec vous, avec le premier ministre. On a écouté les commentaires, on va les tester avec nos gens de la Santé publique puis on s'ajuste.

Alors, souvent, ça peut être perçu que la mesure n'est pas appliquée immédiatement, mais je me souviens, entre autres, du chef de la deuxième opposition qui nous parlait de regarder le communautaire. On a travaillé beaucoup plus avec le communautaire dans le dernier mois, et ça, ça vient, justement, de suggestions qu'on a eues lors de ces échanges-là. J'aimerais terminer moi aussi sur une note très positive. Merci beaucoup, M. le Président.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci, M. le ministre. Alors, la conclusion de cette interpellation appartient au député de Nelligan. Je vous cède la parole.

### M. Monsef Derraji

**M. Derraji :** Merci, M. le Président. Écoutez, je pense que je viens de retrouver le ministre de la Santé que j'ai connu et que je connais. Je ne pense pas que je me trompe de jugement et je tiens à vous remercier pour... d'avoir présenté des excuses parce que je vous invite juste à voir ce que les trois... ce que, mes collègues, on a dit au point de presse aujourd'hui, c'est très, très clair, avec un ton très constructif par rapport à l'appel au calme, parce qu'on est tous des gens responsables. On a des enfants aussi, hein, on est des papas aussi et des grands-pères aussi dans cette Assemblée, et l'intérêt de tous les Québécois nous préoccupe.

Vous avez... À la fin de votre... de vos commentaires, j'ai... je pense que vous avez, d'une manière indirecte... je ne dirais pas accepté, mais démontré la pertinence de cette rencontre aujourd'hui, parce que, un, vous avez eu l'occasion

de parler de ce que vous avez fait. Je ne vais pas revenir sur les réalisations parce qu'il y a beaucoup... il y avait beaucoup d'interventions, c'est vrai, il y avait beaucoup d'interventions depuis le début. La première vague, il y avait des questions sur les équipements.

Et aujourd'hui le rôle de l'interpellation, M. le Président, c'est parce que j'ai comme l'impression que... j'avais ce sentiment comme... on ne doit pas faire cette interpellation. Au contraire, le ministre de la Santé vient de déclarer que, sur sa table, il y a une hypothèse d'une autre vague, ce qui est très bien. Il doit être en mode préparation par rapport à cette vague. Bien, c'est, justement, l'essence... pourquoi je voulais le rencontrer aujourd'hui, parce que, depuis la perte de contrôle au mois de décembre, et vous avez tous vu ce qu'il s'est passé par la suite, le gouvernement essaie de reprendre ce contrôle. Le contrôle a été perdu. Et, vous savez, M. le Président, pour moi, des personnes qui font la ligne d'attente à l'extérieur dans mon comté, j'ai reçu des photos, pendant une heure, à moins 20, ils n'arrivaient pas à avoir accès à leur test PCR, excusez-moi, cher collègue, c'est un échec. Ce n'est pas au Québec qu'on doit vivre cela.

Vous pouvez continuer à parler de l'aide médicale à mourir. Vous pouvez me ramener l'autoroute 13. Vous pouvez me parler de tout ce que vous avez évoqué. C'est votre choix. Moi, je me limite à la prochaine vague. Pourquoi? Bien, c'est le premier ministre qui disait de vivre avec le virus, O.K., mais comment on peut vivre avec le virus? Et c'est là où je disais au début, c'est très... ce n'est pas que c'est très simple de vivre avec le virus, mais il y a des choses à suivre, et gérer une pandémie, on le sait, c'est quoi, c'est les tests, traçage, isoler, vaccination, maintenant, et les médicaments. C'est ça, le but.

Aujourd'hui, je suis venu en mode très constructif dire au ministre de rassurer les Québécois. Je comprends qu'au début c'était comme une attaque personnelle et une attaque aux groupes de l'opposition par rapport à un climat que... probablement, le spin d'hier marchait, mais le spin ne peut pas toujours marcher, M. le Président. Le spin, c'est l'affaire de quelques personnes qui savent jouer, et eux, ils jouent avec le feu. Ce n'est pas mon rôle et ce n'est pas le rôle de mes collègues que je côtoie depuis un bout de temps.

Et je sais aussi que le ministre veut changer les choses. Bien, s'il veut changer les choses, c'était ça, le but aujourd'hui. Le but aujourd'hui, c'est que je suis venu lui dire : Il y a des problèmes, M. le ministre, au niveau de la distribution des tests rapides partout au Québec et vous allez m'entendre, chaque jour, vous le rappeler. Ce n'est pas vrai, j'ai des preuves, M. le ministre, j'ai des preuves que ça ne marche pas. Donc, vous voulez continuer à ne pas écouter ce que les gens disent, c'est votre choix. Les tests PCR, on doit augmenter la capacité. Vous savez pourquoi? Il a mentionné que je connais un peu le domaine, mais, M. le Président, les... un des médicaments, si on n'a pas un test PCR, on ne peut pas agir, c'est un antiviral, et un antiviral, c'est la première ligne. Est-ce qu'on a commencé la campagne de promotion au niveau de la première ligne? Moi, je ne veux pas vivre une mauvaise expérience avec une sixième vague.

Le ministre de la Santé parle du passeport vaccinal. Ce n'est pas le propos aujourd'hui. Aujourd'hui, je veux revenir à la base de la gestion de pandémie. C'est ce que je disais au début : C'est quoi, gérer une pandémie? C'est la base de la gestion d'une pandémie. Et, quand je dis : C'est simple, la gestion de pandémie, ce n'est pas dans la simplicité. N'interprétez pas le mot «simple», que c'est simple, la simplicité. La gestion de pandémie, l'historique des pandémies... Et l'histoire nous a enseigné comment gérer une pandémie surtout avec des vagues et des vagues. Il n'y a personne, un vrai scientifique, qui va vous dire qu'une pandémie, c'est une seule vague. Et, parfois, quand je dis... Et, quand je vois le premier ministre parler des pandémies que qui l'a vu venir, j'invite ses conseillers à lui donner des cours d'histoire sur les pandémies. Ce n'est pas vrai, une vague, c'est des... une pandémie, c'est des vagues et des vagues.

Et aujourd'hui je suis venu pour dire au ministre : Oui, travaillons ensemble, comment je peux aider, M. le ministre? Je n'ai aucun problème. Je ramène des problématiques. Est-ce que.. Il a les moyens de les corriger. Est-ce que vous allez corriger la distribution des tests rapides au niveau des entreprises? Voilà une bonne proposition. Allez-vous agir? Quand?

• (12 heures) •

Parlons de la vaccination de l'entreprise. J'ai une liste de problèmes sur la chaîne de froid, personnel incompetent qui gère les stocks, qui n'est pas formé pour... que j'ai reçu des gens de la Santé publique, voilà des faits.

Parlons des contrats, M. le Président. La transparence, c'est très important dans notre démocratie. Sinon, pourquoi on est élu? Bien, faisons cette discussion dans un café. Il n'y a pas de reddition de comptes. Faisons cette discussion autour d'un bon repas demain pour voir le match du Super Bowl. On n'a pas de reddition de comptes. On est élu pour donner des redditions de comptes au peuple. On doit donner des réponses au peuple. Le peuple québécois attend de nous des réponses, et c'est pour cela que je suis venu aujourd'hui poser ces questions au ministre.

J'ai bien aimé sa réponse, pour une fois, ça a été très clair, au niveau des médicaments, mais, s'il vous plaît, agissez très rapidement, parce que j'ai des exemples de ce que l'Alberta est en train de faire, des ambulanciers équipés. Là, vous voulez être en avant de la parade? Voilà une bonne proposition. Voilà, travaillons ensemble, aucun problème, M. le ministre. Comment on peut au moins rattraper le retard versus l'Ontario et l'Alberta par rapport aux médicaments? M. le Président, vous savez ce que l'Ontario a fait par rapport à des médicaments. Il y a déjà un projet pilote. Vous voulez savoir les résultats? 71 % moins d'hospitalisation, 72 % moins de décès. On est, M. le Président...

Je parle aujourd'hui parce que moi aussi, je veux vivre avec le virus. Moi aussi, je suis tanné, comme la majorité des Québécois, d'être confiné et reconfiné. Quand j'ai dit au ministre que travailler ensemble... Il y a une liste de choses. Et j'ai entendu les collègues aussi proposer d'autres propositions, mais il faut agir. Il ne faut pas attendre, parce qu'attendre ça coûte des vies, et on l'a vu. Je ne veux même pas revenir sur le débat de la surmortalité, les nombreux décès qu'on a eus. Je ne veux pas non plus me comparer avec l'Ontario. Je suis tanné qu'on se compare avec les pires. Je veux qu'on soit les meilleurs, et, pour qu'on soit les meilleurs, M. le Président, il y a des

éléments à mettre en place, et les éléments à mettre en place, c'est ce que je voulais proposer aujourd'hui au ministre. Et, j'espère, il a tout entendu aujourd'hui.

Et il sait très bien que ses experts lui disent ce qui s'en vient et il est au courant. C'est pour cela qu'il veut maintenir le passeport vaccinal. Il vient de le dire. Bien, j'espère, M. le Président, parce que le passeport vaccinal, il était là au mois de décembre, et on l'a échappé. Et j'espère qu'on va me parler de plus d'outils et de mesures que le passeport vaccinal, les prochains jours, et un des éléments majeurs, c'est la présence de protocoles au niveau de nos CIUSSS le plus tôt possible, surtout, surtout par rapport aux produits qui existent, et, au niveau de l'antiviral, c'est la disponibilité au niveau de la première ligne, et former les gens, et avoir une bonne campagne de promotion. Ça, c'est ce que les gens du terrain nous disent et nous partagent.

M. le Président, j'ai été toujours de l'école de travailler pour le bien de l'ensemble de la population. Je vais continuer à le faire. Et je remercie le ministre, qui a présenté ses excuses à la fin, parce que je veux qu'on continue dans ce climat de collaboration parce qu'on a beaucoup de choses à faire ensemble. Il a parlé du projet de loi n° 11, parlé du projet de loi n° 19. Mais, M. le Président, il y a une chose extrêmement importante, il faut déconfiner la démocratie. Pour moi, un gouvernement qui continue à gouverner par sondage et par décret n'a plus sa place en 2022, surtout dans une année électorale. Les Québécois doivent avoir le portrait réel de ce que ce gouvernement a fait avec leur argent et être transparent. La semaine prochaine, c'est le 100e décret, et c'est triste, et il faut arrêter cela. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Provençal) :** Merci beaucoup, M. le député. Merci à vous tous, là, pour votre collaboration puis votre contribution à cette interpellation.

Compte tenu de l'heure, je lève la séance. Et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Bon retour dans vos circonscriptions et soyez prudents. Merci beaucoup.

*(Fin de la séance à 12 h 05)*